

COMPTES RENDUS

Presses de Sciences Po | *Revue française de science politique*

2012/2 - Vol. 62
pages 297 à 341

ISSN 0035-2950

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2012-2-page-297.htm>

Pour citer cet article :

« Comptes Rendus »,
Revue française de science politique, 2012/2 Vol. 62, p. 297-341. DOI : 10.3917/rfsp.622.0297

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

COMPTES RENDUS

Badie (Bertrand) - *La diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international.*
Paris, La Découverte, 2011. 276 p. Bibliogr.

« Depuis 1989, le système international est devenu une sorte de mystère, une énigme qui s'offre aux internationalistes sans que ceux-ci ne semblent véritablement se prendre au jeu » (p. 5). Souvent qualifié de « post-bipolaire », il est en effet plus désigné par son passé que par ses caractéristiques propres. Et les débats se multiplient pour savoir s'il est devenu unipolaire ou multipolaire. C'est cette lacune que Bertrand Badie entend combler dans son dernier ouvrage. S'affranchissant de l'idée de polarité, il propose de retenir quatre critères : « le degré d'inclusion, le niveau de délibération, les liens et les alliances qui constituent le système international et dessinent ses clivages, le type de puissance et de domination s'exerçant et se trouvant plus ou moins défiées » (p. 9). À partir de ces quatre critères, il retrace l'évolution des différents systèmes internationaux depuis le congrès de Vienne en 1815 jusqu'à l'après-1989. Si cette mise en perspective historique est l'occasion de dresser une typologie des systèmes internationaux depuis 1815, elle révèle surtout la permanence d'une « prétention des plus grands à se partager le pilotage du monde », qui se traduit par l'étonnante continuité d'un mode de régulation oligarchique des relations internationales sur toute la période.

À travers l'analyse de ses diverses formes, B. Badie montre comment, loin de se maintenir mécaniquement, cette tendance oligarchique doit sa continuité à son obstination : « mise en échec sous la pression des nationalismes européens », apparemment « terrassée par la première guerre mondiale », la diplomatie de club « sut pourtant renaître, jusqu'à l'absurde, au-delà de la paix de Versailles, à Locarno, Stresa ou Munich ! On croyait la voir disparaître avec la bipolarité, la guerre froide et le condominium de la Détente, et pourtant elle s'installa dans leurs interstices, se saisit de quelques occasions pour renaître à l'intérieur du bloc occidental, pour inventer une

formule qui allait se généraliser, avec le G8 et le G20, à l'ensemble du globe. Battue, moquée, impuissante, elle renaît sans cesse comme un médiocre Phénix ! » (p. 257-258). C'est cet « entêtement oligarchique » (p. 16) qui sert de fil rouge à l'ouvrage.

Dans la première partie, « Vers un monde apolaire », l'auteur revient sur les conditions d'émergence des premiers concerts européens pour esquisser les traits initiaux de cette « diplomatie de club » dont il dévoile la permanence. Il pointe alors les premières ambiguïtés de cet héritage jusqu'en 1945, en se demandant s'il faut voir dans ces concerts un rapprochement des peuples ou un rapprochement des princes, s'il s'agit d'une véritable alliance ou d'une simple connivence entre États, s'ils ont vocation à défendre un ordre ou des valeurs, si l'ambition est de défendre la démocratie libérale ou de la promouvoir, donc si cette ambition prend la forme d'une ingérence ou d'une conquête. Sur la période 1947-1989, l'auteur montre que même dans le contexte exceptionnel de la confrontation Est/Ouest, le fonctionnement oligarchique des relations internationales ne disparaît pas. Au contraire, derrière la bipolarisation, la diplomatie de club perdure, laissant la place à un « esprit de connivence » que l'on retrouve ensuite dans le fonctionnement du G8 et du G20. Ainsi, loin de relancer le multilatéralisme issu de 1945, la fin de la bipolarité serait plutôt marquée par le retour d'une « diplomatie de concerts », « connivente et oligarchique », relevant moins d'une véritable coopération que d'un « partage de la faute, discret, tacite et sans emphase, mais réel, en ce qu'il met hors de portée de la sanction internationale » (p. 16). À mesure que l'écart se creuse entre le contexte des premiers concerts européens et celui dans lequel elle se maintient, cette régulation oligarchique du système international se transforme donc, pour prendre peu à peu la forme d'un « accord tacite et relâché, ponctuel et circonstanciel » (p. 127) dans le monde dépolarisé et fragmenté de l'après-1989. C'est cette évolution que l'auteur propose de suivre dans la typologie des systèmes internationaux qu'il présente à la fin de la première partie.

Dans la deuxième partie, « Les nouveaux aristocrates », B. Badie explique que le maintien d'une régulation oligarchique après 1989 s'apparente en réalité moins à une alliance des plus forts qu'à la « restauration » d'une culture aristocratique, héritée des premiers concerts européens.

Filant la métaphore, l'auteur distingue alors la « noblesse occidentale » des « nouveaux riches » ou des « parvenus » que sont devenus les pays émergents. Afin de décrire les efforts de l'aristocratie occidentale pour se maintenir et construire sa légitimité à gérer seule les affaires du monde, il évoque notamment comment elle fait siennes les valeurs de la démocratie libérale et comment elle se définit comme une « famille occidentale » (p. 153), soulignant alors comment, « de force attractive, cet Occident imaginé devient force de repli » (p. 155). Ce travail de mise en forme symbolique apparaît alors davantage destiné à pérenniser le club qu'à assurer l'efficacité des décisions. Et l'auteur énumère alors les faiblesses de cette régulation du système international, où la sélection à l'entrée et la confiscation du pouvoir riment avec inefficacité des décisions, « consensus mou » (p. 169), absence de décision concrète, « inflation des vœux pieux », « diplomatie déclaratoire » (p. 170), où la pratique de l'omission et de la dissimulation ajoute encore au caractère connivent de la régulation.

Dans la troisième partie, « La revanche de la mondialisation », l'auteur avance l'idée que le maintien de ce jeu oligarchique ne se fait pas sans tensions. Adapté au contexte des concerts européens du 19^e, cette logique oligarchique se révèle au contraire beaucoup moins adéquate au contexte de la mondialisation : « Machine à exclure, incapable d'innover, mais apte à produire ressentiments, blocages et humiliations » (p. 259), elle alimente « logiquement » des phénomènes de frustration et de contestation à sa périphérie. La contestation se manifeste alors de deux façons. La première prend la forme d'un « concert de contestations » ou d'un « concert de lamentations » (p. 187). C'est le cas notamment de la création du G77 ou des mobilisations de la société civile. La seconde est celle d'une « ascension individuelle » des pays émergents, source de faiblesse pour le G8 face au G20, justement parce qu'elle produit un « basculement de la richesse » vers un « nouveau monde » en pleine industrialisation. De cette « cristallisation oligarchique » émerge alors, à l'aube du 21^e siècle, un « système international anémique » (p. 233) où l'auteur voit se dessiner la faillite de l'idée d'un ordre international.

Si l'effort de contextualisation est réel, l'ambition de l'auteur de caractériser le système international par ses « dérives oligarchiques » pose néanmoins un certain nombre de problèmes. Outre la connotation parfois largement normative

du propos, la démonstration manque peut-être d'une réelle dimension empirique pour être convaincante. Non seulement l'absence d'un développement sur les modalités de l'investigation et sur les sources mobilisées nous prive d'une réflexion sur les conditions de la collecte des données, mais surtout, on aimerait voir ce qui se joue dans les arcanes de ce système international, on aimerait voir cette connivence s'incarner dans les pratiques concrètes des acteurs de ce jeu diplomatique, pour saisir concrètement les modalités de son exercice, de sa pérennisation et de sa fragilisation. Enfin, en rejetant la matrice de la polarisation, sous prétexte qu'elle n'épuise pas la complexité du jeu international, B. Badie ne propose-t-il pas, à son tour, une grille de lecture globalisante et systématique du jeu international ?

Hélène Dufournet -
ISP, ENS de Cachan

Battistella (Dario) - *Un monde unidimensionnel.*
Paris, Presses de Sciences Po, 2011 (Nouveaux Débats).
176 p. Bibliogr.

À l'heure du réagencement d'un monde marqué par une grave crise économique et financière internationale, et une aspiration croissante des peuples à repenser la relation entre gouvernants et gouvernés comme en témoignent les révolutions arabes du printemps 2011 et la position relative de leurs États les uns par rapport aux autres, Dario Battistella pose, à travers cet ouvrage, une problématique claire : comment comprendre la politique internationale contemporaine ? Posée de façon plus prosaïque encore, la question devient au fond : quels sont les facteurs qui permettent à une puissance de dominer les relations internationales aujourd'hui ?

Dans cet essai, l'auteur s'intéresse plus précisément à la question de l'hégémonie américaine sur les relations internationales et analyse en particulier la façon dont l'hégémon américain stabilise la politique internationale du 21^e siècle tant du point de vue stratégique que du point de vue normatif. Cette interrogation sur la puissance américaine comme facteur de stabilisation du monde n'est pas neuve. Nombreux sont les auteurs, notamment tenants du courant réaliste en relations internationales, de Hans Morgenthau à Kenneth Waltz en passant par Joseph Nye, qui posent justement cette question de la puissance hégémonique des États-Unis sur les relations

internationales, en particulier depuis la fin de la guerre froide. Ainsi, Zbigniew Brzezinski montre comment les États-Unis doivent, pour continuer à jouir de leur statut de superpuissance, contrôler le « grand échiquier » eurasiatique et prévenir l'émergence d'une nouvelle puissance sur le continent eurasiatique¹. Plus récemment, Robert Kagan expliquait dans un essai très critique vis-à-vis des tâtonnements européens à la recherche d'une politique de sécurité commune que « les États-Unis restent prisonniers de l'Histoire, exerçant leur puissance dans un monde anarchique [...] où la vraie sécurité ainsi que la défense et la promotion d'un ordre libéral dépendent toujours de la détention et de l'usage de la force militaire »². De façon plus empirique, Gérard Chaliand et Arnaud Blin interrogent à leur tour les outils normatifs et matériels mis en place par les acteurs de la politique étrangère américaine afin de maintenir leur prééminence sur l'ordre mondial qu'ils produisent en réinvestissant l'idéologie missionnaire développée par Thomas Jefferson³. D. Battistella se situe bien dans cette ligne de réflexion consistant à analyser et expliciter les raisons de la prééminence stratégique et normative américaine sur le monde contemporain.

Plus précisément, il entend « appliquer à la politique internationale la thèse [...] de la dialectique négative » développée par Herbert Marcuse⁴. Ainsi l'auteur annonce clairement sa thèse dès l'introduction : il se propose de combiner une perspective réaliste (en termes d'analyse du système interétatique) avec une approche libérale (en termes d'analyse de la société internationale). Ce postulat théorique conduit logiquement à une structuration de l'ouvrage en deux parties, la première s'interrogeant sur le maintien d'un *statu quo* du système interétatique autour de l'hégémon

américain, et la seconde s'intéressant davantage à l'aspect cognitif de la prédominance américaine.

Analysant le système interétatique comme un système unipolaire, D. Battistella montre que cette situation est d'autant plus durable que les États-Unis concentrent les attributs classiques qui fondent la puissance selon l'approche réaliste⁵ : ressources (puissance militaire avec un budget annuel de la défense s'élevant à 663 milliards de dollars et puissance économique avec un PIB qui représente 20,5 % du PIB mondial, p. 41-42) et influence. Il définit d'ailleurs la stabilité de ce système interétatique autour de la puissance américaine en s'appuyant sur la conception relationnelle du pouvoir que développent les réalistes : « Les capacités matérielles [...] sont trop concentrées au profit des États-Unis pour être équilibrées par les puissances secondaires » (p. 38). Au fond, selon l'auteur, cette prédominance américaine sur le système interétatique serait le garant de la paix dans la mesure où le fossé entre Washington et les puissances secondaires est si important en termes de ressources de puissance qu'aucun ne cherche à rivaliser avec les États-Unis en vue d'assurer à leur place le *leadership* mondial. Cette stabilité du système repose également sur le fait que l'attentisme des puissances secondaires tend à conforter cette position surplombante américaine puisqu'elles y trouvent un intérêt stratégique fort : les États-Unis se comportant comme une puissance placide plutôt que comme un État agressif, ils n'alimentent pas le complexe de sécurité des puissances secondaires, qui peuvent même mettre en œuvre une stratégie du passager clandestin en bénéficiant de la *Pax Americana*⁶. Plus prosaïquement, les coûts militaires et financiers qu'impliquerait pour les puissances secondaires (notamment la Chine et la Russie) la compétition

1. Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Paris, Bayard, 1997. Il indique d'ailleurs que « la suprématie mondiale des États-Unis est unique tant par sa dimension que par sa nature » (p. 249).

2. Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Paris, Plon, 2003, p. 9-10.

3. Gérard Chaliand, Arnaud Blin, *America is back. Les nouveaux Césars du Pentagone*, Paris, Bayard, 2003.

4. D. Battistella, *Un monde unidimensionnel*, op. cit., p. 10. H. Marcuse proposait une critique du monde moderne, du capitalisme au communisme soviétique, basée sur la dénonciation de la multiplication des formes de répression sociale, tant publique que privée, conduisant à un monde dans lequel l'esprit critique est progressivement mis à l'écart. Voir Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société avancée*, Paris, Minuit, 1968 (1^{re} éd. américaine : 1964).

5. L'auteur définit ainsi la puissance : « Il y a puissance, au sens de capacité d'un acteur à amener un autre acteur à faire ce qu'il veut lui faire faire, lorsque ledit acteur parvient à imposer sa volonté à cet autre acteur au cours d'une relation sociale avec lui » (D. Battistella, *ibid.*, p. 44).

6. L'auteur évoque ainsi la stratégie de *buck passing* consistant pour un État « à se défaire sur un autre pour lui faire supporter le coût d'une politique dont il espère néanmoins tirer profit » (D. Battistella, *ibid.*, p. 68).

avec Washington sont trop élevés pour que celles-ci ne trouvent pas un intérêt au maintien du *statu quo* stratégique international dominé par les États-Unis.

En outre, d'un point de vue normatif, ce système interétatique constitue, selon l'auteur, une société internationale unifiée autour de valeurs et de normes communes (démocratie libérale, non-recours à la force, création d'institutions internationales communes pour le règlement pacifique des différends), au sein de laquelle les États-Unis bénéficient d'un ordre hégémonique fondé sur la démocratie libérale de marché, norme qu'ils contribuent à diffuser depuis 1945 et qui est devenue l'étalon de mesure pour tout État souhaitant se revendiquer de cette société internationale. Cet ordre normatif intériorisé par les puissances secondaires tend d'ailleurs à s'imposer aujourd'hui y compris aux États dits faillis ou voyous qui se trouvent observés et punis à l'aune de ce nouveau standard de civilisation et de légitimité internationale. C'est d'ailleurs ce standard normatif qui est mis en avant dans les récents engagements militaires internationaux tels que l'Irak ou l'Afghanistan, et qui sous-tend les processus de *state-building* en cours (Kosovo, Irak, Afghanistan...).

Au fond, la conclusion que l'auteur tire de cette double prédominance stratégique et normative américaine est que les relations internationales se déroulent aujourd'hui dans un monde unidimensionnel, dans lequel les États reconnaissent comme valide l'hégémon américain et les valeurs de gouvernance démocratique qu'il diffuse, contribuant ainsi à dépolitiser la politique internationale (p. 163).

L'intérêt des détours de l'auteur par l'histoire (controverse de Valladolid, guerre de Trente Ans, guerres napoléoniennes, empires espagnol puis britannique...) et les nombreux exemples font d'*Un monde unidimensionnel* un ouvrage clair et abordable pour le plus grand nombre, profanes ou spécialistes, et tout à fait adapté à des étudiants en relations internationales. Pour autant, l'on pourrait, à la suite de Bertrand Badie¹ ou plus récemment d'Olivier Zajec², avancer que cette suprématie américaine n'en demeure pas moins

mise à mal par la crise du système capitaliste financier mondial, et les impasses militaires de l'Irak et de l'Afghanistan notamment. De plus, si les peuples qui se sont révoltés lors des printemps arabes se sont bien soulevés au nom d'une demande de démocratie de type libéral, les récentes élections tunisiennes ou encore le mouvement croissant des « indignés » tant en Europe qu'aux États-Unis ou en Israël conduit à nuancer l'idée que le monde contemporain est réellement dépolitisé : la société internationale, confrontée à une crise d'identité, semble devoir désormais compter de plus en plus avec l'échelon de l'individu citoyen, contribuant ainsi à une forme de repolitisation de ce monde plus multidimensionnel qu'unidimensionnel.

Delphine Deschaux-Beaume -
Sciences Po Grenoble, PACTE

Slantchev (Branislav L.) - *Military Threats. The Costs of Coercion and the Price of Peace.*
Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
xiv + 314 p. Annexes. Bibliogr. Index.

Auteur de nombreux articles sur les situations de conflit, les guerres ou encore les crises internationales, Branislav L. Slantchev se sert pour ses analyses des outils du « choix rationnel », plus précisément des modèles de la « théorie des jeux ». Aussi dans l'ouvrage recensé, B. L. Slantchev reste fidèle à cette tradition méthodologique et s'intéresse au rôle des « menaces militaires » (« *military threats* ») dans les crises interétatiques. Dans la première des trois parties du livre, l'auteur construit un modèle de jeu qui reflète, selon lui, à peu près l'état de la littérature. Il y a deux joueurs, représentant deux États au milieu d'une crise, un défenseur et un *challenger* qui, lui, a provoqué la crise. Le défenseur décide au début de menacer ou non le *challenger*. À son tour, le *challenger* menacé peut maintenir sa provocation ou y renoncer. Si aucun des deux n'a abandonné jusqu'à ce stade du jeu, le défenseur sera confronté au choix ultime entre « paix », c'est-à-dire « capitulation », et « guerre ». En présence d'un environnement d'information asymétrique entre les deux joueurs, le problème fondamental, qui pour beaucoup d'articles est au cœur

1. Bertrand Badie, *L'impuissance de la puissance. Essai sur les incertitudes et les espoirs des nouvelles relations internationales*, Paris, Fayard, 2004.

2. Olivier Zajec, *La nouvelle impuissance américaine. Essai sur dix années d'autodissolution stratégique*, Paris, L'Œuvre Éditions, 2011.

du processus de déclenchement des hostilités, consiste en la communication d'un « engagement crédible » (« *credible commitment* ») par le défenseur, à savoir sa disposition à mener une guerre, si cela s'avère nécessaire : en l'absence d'une telle communication crédible, certains types de défenseurs « faibles » auront un intérêt à se faire passer pour des « résolus » afin d'obtenir un meilleur résultat même s'ils ne le sont pas en réalité. En bluffant ainsi, ces défenseurs augmentent, voire créent le risque qu'une guerre éclate. L'auteur discute plusieurs outils potentiellement disponibles pour les défenseurs résolus à surmonter cette sorte de dilemme et signaler leur résolution, par exemple la création des « coûts irrécupérables » (« *sunk costs* ») ou la génération d'une attente au sein du public domestique (« *domestic audience costs* »)¹. Ces outils ont en commun qu'ils ne changent pas les chances de réussite dans une guerre. Autrement dit, les paiements (« *payoffs* ») des deux joueurs en cas de guerre restent constants. Alors qu'ils montrent tous une certaine efficacité dans le cadre théorique, l'auteur met en question la pertinence de certains de ces outils dans le monde réel, notamment les « audiences costs » qui – malgré leur popularité dans la littérature – ne jouent visiblement pas un rôle aussi important dans les conflits réels. Par conséquent, B. L. Slantchev conclut à la fin de la première partie que les théories actuelles échouent dans la représentation des phénomènes qu'ils veulent expliquer dans la mesure où elles assument l'existence des « engagements crédibles » sans tenir compte du processus amenant à leur formation. Techniquement, c'est la question des paiements constants qui est, donc, au cœur du modèle que l'auteur entend mettre en place – et qu'il élargit – au reste de l'ouvrage.

À ce stade, il introduit un nouveau type de menace, la « menace militaire » qui remplace, immédiatement, la menace « ordinaire ». Il la définit comme chaque « mouvement militaire » (« *military move* ») qui satisfait les deux conditions suivantes : il est, par sa nature, coûteux et il change la distribution du pouvoir pendant la crise (p. 66). B. L. Slantchev pense, par exemple, aux déplacements importants de troupes qui coûtent

à la fois cher, mais changent en même temps l'équilibre local entre les concurrents. En fonction de son intensité, une telle menace influence les chances de sortir vainqueur d'une guerre. Elle offre au défenseur un moyen (coûteux) d'améliorer ses perspectives. B. L. Slantchev tourne le dos, ainsi, à la tradition, qu'il abandonne, des paiements constants.

Dans la troisième partie du livre, l'auteur modifie son modèle en ajoutant un autre nœud de décision qui est antérieur à la décision du défenseur d'exercer une menace. Le nouveau nœud offre au *challenger* l'option de provoquer une crise. Par ce fait, B. L. Slantchev transforme son modèle d'un simple modèle de « menace militaire » en un modèle de « dissuasion militaire ». L'analyse de ses modèles lui permet d'arriver à de nombreux résultats théoriques. Plusieurs des résultats vont à l'encontre de l'intuition et/ou aussi d'une grande partie de la littérature. Par exemple, pour en citer seulement quelques-uns, à la différence de tous les modèles existants, le risque d'être entraîné dans une guerre à laquelle un joueur est exposé, n'est pas une fonction positive de ses paiements. Autrement dit, les États « forts » ont une probabilité moins élevée que les autres de se voir aspirer dans une guerre. Un autre résultat est que des « menaces militaires » peuvent jouer un rôle « positif » pour éviter l'escalade d'un conflit. B. L. Slantchev a probablement raison de souligner le côté « déconcertant » de ce résultat, notamment si on prend en considération que la menace militaire d'un État « puissant » doit être accompagnée par une mobilisation « excessive » pour avoir l'effet stabilisateur désiré.

Paradoxalement, c'est la quantité des résultats théoriques que l'auteur réussit à établir qui rend en quelque sorte difficile de retenir le message principal de l'ouvrage, et ceci malgré le langage clair et accessible que B. L. Slantchev emploie pour faire passer son message. L'effort d'exemplifications historiques ne change rien au fait qu'il s'agit – comme l'auteur le souligne à plusieurs reprises – d'une contribution scientifique à vocation théorique. Les lecteurs à la recherche d'un ouvrage empirique resteront déçus comme ceux qui ne sont pas proches de la clarté à la fois

1. La logique de cette idée, qui se réjouit d'une certaine popularité dans la littérature, assume qu'un acteur sera confronté à une réaction de son public local pour les actions qu'il prend à l'échelle internationale. On peut penser à un responsable politique qui risque de ne pas être réélu s'il concède trop dans l'arène internationale. Voir James D. Fearon, « Domestic Political Audiences and the Escalation of International Disputes », *The American Political Science Review*, 88 (3), 1994, p. 577-592.

élégante, mais forcément réductionniste du « choix rationnel ». Les autres lecteurs trouveront ici un ouvrage théoriquement rigoureux et révélateur dont les nombreux résultats invitent à être soumis aux tests empiriques directs ou indirects en fonction de la disponibilité des données.

Ferdinand Teuber -

Université catholique de Louvain, ISPOLE

Charillon (Frédéric) - *La France peut-elle encore agir sur le monde ?* - Paris, Armand Colin, 2010 (Éléments de réponse). 192 p. Bibliogr.

L'étude de la politique extérieure est un genre qui a été quelque peu délaissé par la science politique française depuis dix ans. F. Charillon est l'un de ceux qui ont contribué à ce que le renoncement ne soit pas complet, comme le montre cet essai consacré à la politique extérieure de la France. Il s'agit bien d'un essai à la française portant des jugements et prescrivant des propositions pour l'avenir. Le style est dès lors concis et non jargonneux, le nombre de pages réduit (192 pages) et les bas de page volontairement limités. En même temps, il ne s'agit nullement d'un livre mondain dont on ne sait pas si ce qui y est écrit revêt surtout une forme agréable ou est doté d'une réelle substance. Les questions sont vraiment posées sous la forme d'hypothèses solides, les développements sont étayés par des exemples et les préconisations généralement convaincantes.

La thèse de l'auteur est que la France continue bien à avoir une politique extérieure et qu'il faut dès lors écarter d'emblée toutes les lamentations sur le déclin ou la fin du rang. Cette politique extérieure est objet de clivages politiques et non d'un consensus, faisant fi ainsi d'un deuxième mythe. Elle reste toutefois guidée par ce que M. Vaïsse a appelé à propos de la politique extérieure du général de Gaulle un souhait de « grandeur »¹, ce qui conduit encore beaucoup les acteurs politiques et les diplomates à valoriser l'art de la rhétorique dans la négociation. F. Charillon considère également que la politique extérieure de la France ne peut être comprise que si l'on considère son inscription dans un double cadre : européen et transatlantique. Sur le premier point,

l'auteur parle de « d'européanisation » de la politique extérieure, inscrivant sa réflexion à la suite de travaux récemment publiés par des auteurs non français comme E. Gross ou R. Wrong². Il a raison d'insister sur ce point, tant est forte l'idée que seuls les petits États de l'Union européenne joueraient le jeu d'une politique extérieure commune, voire celle que l'Union européenne n'aurait pas de politique extérieure. F. Charillon aurait dû insister cependant davantage sur la manière dont les acteurs politiques et diplomatiques de la France ont souvent instrumentalisé la politique extérieure pour mieux servir ce qu'ils identifient encore être « l'intérêt national ». Certaines missions de la paix de l'Union européenne en Afrique constituent d'excellents exemples. Le gouvernement français a ainsi très bien utilisé les ressources de la mission Eufor au Tchad pour servir ses propres intérêts de défense tout en limitant les risques d'accusation de néocolonialisme. Car, comme le souligne bien l'auteur, la légitimité est une contrainte qui est particulièrement forte dans la conduite de toute politique extérieure.

F. Charillon insiste très justement sur la forte imbrication qui unit la politique extérieure de la France à celle des États-Unis, n'en déplaise à tous ceux qui considèrent que la France n'a existé dans le monde depuis 1945 que lorsqu'elle a été totalement affranchie de Washington. Au-delà du choix de Nicolas Sarkozy de réintégrer l'organisation militaire de l'OTAN en 2009, toute la politique extérieure de la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale s'inscrit dans le cadre d'une alliance privilégiée que l'on peut qualifier d'occidentale. Le sujet intéressant est qu'il y a souvent eu, malgré cette réalité, une difficulté des élites politiques françaises à revendiquer une appartenance à un ensemble qui s'appellerait « l'Occident », alors que cette identification n'a pas posé de problème aux Américains bien sûr, aux Britanniques, mais aussi aux Allemands ou aux Danois. F. Charillon aurait pu discuter davantage les réticences françaises à s'identifier à une « famille occidentale », profitant des réactions à l'utilisation controversée du terme par Nicolas Sarkozy lors du retour de la France au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

1. Maurice Vaïsse, *La grandeur. Politique extérieure du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

2. Eva Gross, *The Europeanization of National Foreign Policy. Continuity and Change in European Crisis Management*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; Reuben Y. Wrong, *The Europeanization of French Foreign Policy. France and the EU in East Asia*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006.

Le livre consacre un chapitre intitulé « Donner du sens à la présence » à fournir quelques éléments clés sur les outils diplomatiques de la France. Voici un autre domaine qui n'a pas été beaucoup exploité par les politistes depuis les travaux pionniers de Samy Cohen dans les décennies 1980-1990. En parlant des moyens dont dispose la France dans le monde, en particulier l'un des réseaux les plus denses d'ambassades et de consulats, F. Charillon n'insiste pas assez sur les interrogations que se posent les diplomates français (comme tous les diplomates occidentaux) depuis le milieu des années 2000 sur le sens profond de leur métier. Il pointe cependant du doigt une interrogation essentielle qui divise certainement les cadres du ministère français des Affaires étrangères. Une politique extérieure se résume-t-elle pour l'essentiel à de la *hard politics* n'ayant pas relégué les chancelleries et les cabinets noirs au rang de structures désuètes ? Est-elle au contraire surtout une tâche de mise en réseau dans les domaines de *soft politics* que sont la promotion des bonnes universités, celle des débats d'idées intéressants, bref la promotion d'un modèle de société attractif et non plus d'un État capable d'être coercitif ? Il y a là des interrogations sur lesquelles, au final, les sciences sociales savent encore très peu de choses.

Dans ses conclusions, F. Charillon appelle à un développement des travaux sur la politique extérieure qui passerait par plus d'interactions entre analystes et praticiens, et par un parti pris systématique en faveur de la comparaison. Ce dernier point paraît particulièrement important. L'une des limites des études sur la politique extérieure en Europe, de manière générale, est soit leur caractère mononational, soit le choix de se concentrer sur le seul échelon de la négociation communautaire. Il convient à l'inverse de continuer à penser l'articulation entre les politiques extérieures des 27 et le cadre institutionnel de l'Union européenne. Preuve supplémentaire que les études européennes et la politique comparée ont encore un beau bout de chemin à parcourir ensemble.

Christian Lequesne -
Sciences Po Paris, CERJ

Irondele (Bastien) - La réforme des armées en France. - Paris, Presses de Sciences Po, 2011 (Gouvernances). 344 p. Bibliogr. Annexes. Index.

La réforme des armées française en 1996, qui consacre le passage à un modèle d'armée entièrement professionnalisée n'est pas une

simple adaptation fonctionnelle au changement du contexte international ou aux problèmes posés par une conscription devenue politiquement et socialement intenable. Elle renvoie plutôt à un véritable choix politique, initié par le pouvoir exécutif, qui a continuellement pesé sur son contenu, son calendrier et ses modalités. Telle est la thèse de Bastien Irondele, qui examine dans le détail les prémisses de la réforme au début des années 1990, le changement d'orientation imposé à partir de 1995 et les conditions dans lesquelles, l'année suivante, est adopté le modèle « Armées 2015 » qui définit le profil de la nouvelle armée. Pour ce faire, l'auteur s'appuie principalement sur une enquête avec plus d'une centaine d'entretiens, réalisée auprès des principaux acteurs – civils et militaires, administratifs et politiques – du milieu décisionnel central de la défense qui ont été associés à son élaboration.

Si le passage à l'armée professionnelle n'avait rien d'inéluctable, c'est d'abord parce que la fin de la guerre froide s'est plutôt accompagnée d'une réaffirmation du modèle de l'armée mixte. Alors même que la nécessité d'adapter l'outil militaire à la nouvelle donne stratégique fait l'objet d'un consensus, le maintien de la conscription apparaît à tous comme un horizon indépassable. La rédaction du livre blanc de la défense de 1994 vient sceller cet accord qui fait de l'armée mixte la solution la plus adaptée au format souhaité des forces armées, aux nouvelles missions qui doivent leur être confiées et aux moyens que la France souhaite y consacrer. À ce propos, B. Irondele montre que si François Mitterrand s'oppose à toute remise en cause de la conscription, ce maintien du *statu quo* n'est pas de son seul fait. Les sommets du ministère de la Défense y sont unanimement favorables et contribuent par leur expertise à différer l'examen de toute alternative. Le style régalien avec lequel est conduite la politique de défense, caractérisé par une symbiose étroite entre le président de la République, le ministre de la Défense, et les forces armées – à l'exclusion de tout autre acteur – renforce ainsi les logiques de non-décision qui caractérisent la réflexion sur l'appareil militaire français de 1988 à 1995.

Dès lors, la rapidité avec laquelle le passage à une armée entièrement professionnalisée est annoncé et lancé, à partir de 1995, paraît étonnante. Elle l'est d'autant plus que c'est la même Assemblée nationale s'étant prononcée en faveur du maintien de l'armée mixte, deux ans plus tôt, qui vote la loi de programmation militaire

1997-2002 du 10 juin 1996 consacrant sa suspension. Pour B. Irondelle, ce revirement découle tout entier de l'impulsion que Jacques Chirac donne à la réforme et de la manière dont il en assure le suivi durant les premiers mois de son septennat. Il montre en effet que la professionnalisation des forces armées est l'œuvre du nouveau président de la République, qui prend l'initiative de relancer la réflexion sur l'adaptation de l'outil militaire et impose progressivement ses préférences en faveur d'une armée de métier. Les débats autour de la réforme sont strictement cantonnés à un comité stratégique – où des hauts fonctionnaires et chefs militaires représentant le ministère de la Défense, la présidence de la République et les services du Premier ministre ont pour mission d'élaborer des propositions – et aux différentes réunions du conseil de défense qui se tiennent en 1995 et 1996. Les conditions, et même l'éventualité, d'un passage à l'armée professionnelle n'y sont guère évoquées, jusqu'à un conseil de défense de novembre 1995 où le chef de l'État fait comprendre à ses interlocuteurs qu'il souhaite s'orienter vers une professionnalisation totale des forces armées.

Ce rôle particulier assumé par le chef de l'État découle, selon B. Irondelle, d'un contexte politique particulier : celui de l'élection récente d'un président de la République soucieux de marquer la rupture avec son prédécesseur et d'asseoir une posture gaullienne en s'investissant sur les questions militaires. Pour autant, ce contexte n'explique pas tout : la question de la réforme militaire n'a guère été évoquée pendant la campagne électorale et J. Chirac est resté très discret sur ses intentions. Une fois au pouvoir, il met néanmoins en œuvre une forme de *leadership* politique qui lui permet de mobiliser une administration, civile et militaire, pourtant largement hostile à la solution de l'armée de métier. L'auteur décrypte ainsi les différentes alternatives soumises à ces acteurs, qui vont les amener progressivement à soutenir la solution proposée par le président de la République. Ce *leadership* fait sentir ses effets jusque dans l'enceinte du Parlement, lui aussi hostile à la professionnalisation et largement exclu du processus de décision. Ses membres préféreront se rallier au projet pour éviter d'entrer en conflit

avec le président de la République, tout en espérant sauver le service national par d'autres voies.

Bien que « tout indiquée », la professionnalisation des armées françaises aurait pu ne pas advenir ; et elle est intervenue alors même que bien peu d'acteurs associés à son lancement, y compris le premier d'entre eux, avaient des raisons évidentes de la vouloir. On peut bien sûr se demander dans quelle mesure la démarche de B. Irondelle est susceptible de rendre compte de l'enchaînement avec lequel plus d'une quinzaine de pays européens ont renoncé à la conscription au cours des années 1990 et 2000. Il y a certainement dans cette convergence des dynamiques qui échappent au prisme décisionnel qu'il privilégie. Il rouvre pourtant avec bonheur un débat sur la décision politique initié par Graham Allison au début des années 1970, en rappelant que les logiques de la politique bureaucratique n'excluent pas le volontarisme politique. Et montre comment les mécanismes qui président à la formulation des préférences ne s'accommodent qu'en partie de la confrontation entre idées, intérêts et institutions.

Jean Joana -

Université Montpellier I, CEPEL

Roussel (Violaine) - *Art vs. War. Les artistes américains contre la guerre en Irak*. - Paris, Presses de Sciences Po, 2011 (Sociétés en mouvement). 318 p.

Annexes. Bibliogr. Index.

D ense empiriquement et ambitieux sur le plan théorique, l'ouvrage proposé par Violaine Roussel constitue l'aboutissement d'un long travail sur les relations entre mondes de l'art et champ politique¹. La thèse de l'auteure, inspirée par la théorie des champs de Bourdieu et celle des systèmes sociaux de Luhmann, dépasse cependant largement cette question pour inviter à repenser les relations mouvantes entre champs sociaux dans les démocraties contemporaines. À partir d'une étude de l'engagement d'artistes américains contre la guerre en Irak, l'auteure interroge en effet la place du politique par rapport aux autres activités sociales.

Les trois premières parties dessinent l'évolution contemporaine des relations entre monde de

1. Notamment « Parler au nom de publics. Sociologie des prétentions à représenter de célébrités américaines dans le contexte de la guerre en Irak », *Sociétés contemporaines*, 74, 2009, p. 49-71 ; « Pour une sociologie des professionnels engagés : "Mondes de l'art" et militantisme contre la guerre en Irak aux États-Unis », *Sociologie du travail*, 51 (1), janvier-mars 2009, p. 25-45.

l'art et univers politique tout en questionnant leur proximité supposée. V. Roussel démontre que l'engagement politique des artistes ne va pas de soi car la spécialisation historique des champs sociaux a tendance à décourager l'irruption de logiques politiques dans les mondes de l'art. La prise de parole des artistes est donc à envisager comme le fait de « professionnels engagés » selon des logiques propres à leurs espaces d'appartenance. Il existe par exemple des différences subtiles entre sous-espaces artistiques selon la plus ou moins grande dépendance des artistes vis-à-vis de leur milieu professionnel et des médias.

L'auteure insiste ensuite sur la nécessité d'étudier finement les modalités contemporaines de la prise de parole des artistes. Ceux-ci se réfèrent en effet rarement aux luttes politiques comme la guerre du Vietnam et mobilisent plutôt un registre de critique morale, car la mobilisation anti-guerre ne s'inscrit pas dans un contexte plus large de contestation de l'ordre politique et économique. L'engagement des artistes est donc souvent individuel, conjoncturel et maintenu à distance des logiques collectives du militantisme, avec un cadrage qui privilégie l'« éthique » plutôt que le « politique ».

La troisième partie revient plus particulièrement sur les contraintes spécifiques aux mondes de l'art. Celles-ci poussent les artistes engagés à créer leurs propres organisations militantes (comme Artists United to Win Without War), à développer des stratégies de justification publique, notamment en recourant à la parole d'experts, et enfin à dissocier fortement espace de travail et espace de l'engagement anti-guerre, pour ne pas perdre en légitimité professionnelle. Par conséquent, certaines formes artistiques (documentaires, affiches) et scènes publiques estimées appropriées sont privilégiées pour faire passer des messages revendiqués comme « citoyens » et « réconciliateurs » plus que politiques et partisans.

La dernière partie est à la fois la plus ambiguë et la plus novatrice. V. Roussel prolonge ici les travaux de Bernard Manin¹ sur la « démocratie du public », bien qu'elle ne s'y réfère pas. Elle propose, en effet, d'interpréter l'engagement des artistes les plus célèbres comme une forme nouvelle de prise de parole publique, substitutive de celle des anciens « intellectuels engagés ». Leur volonté de parler au nom de publics en tant que

« bons citoyens » – vécue comme une responsabilité liée à leur notoriété populaire – est analysée comme un mode de représentation alternatif à celui des professionnels de la politique. Mais l'ambition théorique de l'auteure va plus loin, en ce qu'elle trace des pistes pour étudier plus avant ce qui se joue dans les espaces investis par les artistes pour ce faire. V. Roussel les caractérise d'« arènes d'intervention publique », espaces hybrides qui permettent la mise en place de jeux à l'intersection de plusieurs champs, grâce à l'usage d'un fort capital symbolique, appelé « capital de notoriété élargie », capital non limité à un seul champ social.

L'intérêt de cette innovation conceptuelle est qu'elle permet de désigner des espaces « trans-champs », certes fluides, aux configurations changeantes et aux « principes d'action hétérogènes » (p. 276), mais essentiels à analyser pour comprendre comment sont (re)produits les équilibres de pouvoir entre les différents champs sociaux. L'auteure suggère, en effet, que c'est là que se situent certains des points de passage et des modes de négociation des rapports de pouvoir entre champs relativement autonomisés. Au-delà des relations entre deux champs spécifiques (art et politique), V. Roussel propose donc ici une hypothèse particulièrement stimulante sur les modes de fonctionnement et de reproduction des sociétés démocratiques contemporaines.

Marie Laure Geoffroy -

Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, IHEAL

Jones Luong (Pauline), Weinthal (Erika) - *Oil Is Not a Curse. Ownership Structure and Institutions in Soviet Successor States.* - New York, Cambridge University Press, 2010 (Cambridge Studies in Comparative Politics). xiv + 430 p. Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

D'emblée, les auteurs précisent l'objet de leur étude : clarifier et renouveler la théorie de la « malédiction du pétrole » (*resource curse theory*), selon laquelle l'exploitation de ressources naturelles (minières ou hydrocarbures) dans les États en développement entraîne la mauvaise gouvernance et forme un obstacle au développement alors que ces richesses devraient pourtant être des moteurs de création de richesses et de développement. Une première

1. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1996.

critique est que cette théorie « classique » repose-trop sur l'étude des cas africains dans la période comprise entre les années 1960 et le début des années 1990. Il en résulte une insuffisante prise en compte d'autres cas d'étude et de périodes temporelles différentes. En conséquence, cet ouvrage se concentre sur des cas nouveaux et inédits, ceux des États anciennement soviétiques et riches en hydrocarbures qui sont devenus indépendants après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. Seconde critique, celle de la méthode et des variables explicatives. La théorie « classique » fait systématiquement le postulat du contrôle par l'État des ressources (la nationalisation) et qui est ainsi prise en compte comme une donnée constante – les États africains ont, en effet, pour la plupart d'entre eux nationalisé leurs secteurs énergétiques à partir des années 1960. Or, l'analyse des États de l'ex-URSS révèle une grande disparité de situations et trajectoires.

Selon cette nouvelle théorie, la structure de la propriété est la variable explicative essentielle qui permet de comprendre quel est l'impact de la richesse liée à l'exploitation des ressources sur les institutions (la démocratie ou l'autocratie), la croissance et le développement. Cette théorie introduit ainsi une nouvelle variable explicative des trajectoires de développement, les formes de propriété, de contrôle et de régulation de l'État. L'analyse établit également que la nature de la forme de propriété et de régulation qui est mise en œuvre détermine également la nature du régime fiscal et par là, l'impact des ressources sur le développement. La nature du régime fiscal permet, selon les auteurs, de déterminer à la fois les ressources budgétaires et les capacités publiques de redistribution et d'investissement. La nature du régime fiscal est une variable qui doit être intégrée à l'analyse car elle est intrinsèquement liée à la forme de propriété et de régulation qui est en place. Celle-ci était déjà présente dans la littérature classique, mais selon les auteurs, elle mérite d'être précisée, d'où l'élaboration d'une typologie qui cherche à regrouper les multiples types de revenus et dépenses fiscaux et à évaluer les implications et conséquences en termes de gouvernance et développement. Dans la dernière étape, les auteurs cherchent également à comprendre quels sont les facteurs qui déterminent les formes de propriété afin de préciser encore davantage le lien entre ressources et développement. L'étude postule alors que relation entre ressources et développement doit se comprendre non

seulement au travers d'une analyse de qui possède, contrôle et gère les secteurs, mais aussi des facteurs qui expliquent ces formes de gestion et de propriété.

Cet ouvrage apporte, selon nous, un apport important à la littérature sur la théorie de la malédiction des ressources, principalement grâce à l'approche par les institutions et l'analyse des nouveaux États indépendants. L'analyse, solide et très méthodique, s'appuie à la fois sur les lectures de nombreux rapports et ouvrages (non en langue russe), des modélisations ainsi que sur des entretiens et études de terrain. Certains critères auraient toutefois mérité d'être davantage pris en compte et discutés : la culture politique, la dépendance au sentier, les contraintes extérieures, les réseaux de patronage, le système politique. L'on peut avancer, par exemple, que l'existence d'une propriété privée intérieure sans contrôle de l'État peut masquer des situations bien différentes : actionnaires privés capitalistes, néo-patrimonialisme au sein des élites dirigeantes, criminalité organisée ; qu'une situation de contrôle par l'État avec propriété privée peut, par le jeu des relations de patronage, entraîner un contrôle tout aussi efficace par l'État que celui de la nationalisation, voire plus. Dans les États anciennement soviétiques, l'État en tant que tel est souvent accaparé et privatisé par des élites, si bien que les distinctions qu'opère cet ouvrage en sont affaiblies. Les régimes de taxation forts et efficaces ne garantissent en aucun cas que les taxes soient effectivement prélevées et/ou ensuite redistribuées à la population en termes d'infrastructures, par exemple, qui favorisent le développement et la croissance. Les ressources budgétaires peuvent être détournées ou mal investies, ce qui est souvent le cas dans cette région et il est difficile d'établir à qui profitent réellement les richesses dans les États de l'ex-URSS : les inégalités sociales y demeurent très fortes et la règle est généralement qu'une minorité s'est fortement enrichie en prenant le contrôle de pans de l'économie (pour simplifier, il s'agit des oligarques) tandis que la majorité de la population ne bénéficie pas ou peu du potentiel de développement offert par les richesses.

L'accent mis sur les institutions pour expliquer le système aurait mérité d'intégrer quatre autres facteurs susceptibles d'expliquer la nature des institutions et l'impact des ressources sur le développement, au-delà des éléments d'économie politique intégrés à l'analyse (tels que la

dépendance aux ressources pétrolières et les coûts de redistribution) :

- le prix du pétrole (plus il est élevé, plus la volonté de contrôle ou d'accaparement est élevée et plus la volonté de produire plus dicte les stratégies de développement) ;
- les besoins en technologie, expérience et financements extérieurs ou privés pour la mise en valeur des ressources (plus ils sont importants, plus l'État est dépendant et a intérêt à s'ouvrir aux investissements privés et étrangers) ;
- le coût de production de ces ressources et le différentiel par rapport aux prix du marché ;
- le système de subvention intérieur lié aux ressources et son poids économique et politique.

Enfin, précisons encore que l'analyse ne couvre pas la période 2005-2011 et ne prend pas en compte les transformations qui sont intervenues dans les marchés globaux de l'énergie et les changements institutionnels en Russie.

Marc-Antoine Eyl-Mazzega -
Sciences Po Paris

Milton-Edwards (Beverly), Farrell (Stephen)
- *Hamas. The Islamic Resistance Movement.* -
Londres, Polity, 2010. 354 p. Index.

Dans ce livre clair et informé qui suit une trame essentiellement chronologique, Beverly Milton-Edwards et Stephen Farrell livrent une analyse en termes politiques et stratégiques sur le Hamas ; ils n'abordent guère en revanche la sociologie des militants et des responsables du Hamas, ou leur vision du monde. L'approche est mesurée et assez complète ; on regrette néanmoins que les auteurs ne semblent pas s'appuyer sur une littérature abondante sur la Palestine et sur les travaux antérieurs menés sur l'islamisme palestinien, ou, du moins, n'en fassent pas expressément mention. L'ouvrage n'évite pas non plus les répétitions et martèle notamment que le Hamas a bénéficié d'une relative bienveillance d'Israël pendant de nombreuses années et que la rivalité avec le Fatah est profonde et ancienne.

Le point départ du livre est le choc qu'a constitué la victoire démocratique du Hamas aux élections législatives de 2006. Le livre ambitionne d'expliquer pourquoi et comment le Hamas a pu remporter ce scrutin. Il vise aussi à déceler si cette entrée massive au Conseil législatif palestinien

permettrait que le Hamas opère une mutation semblable à celle de l'IRA. Gouvernant aujourd'hui la bande de Gaza, la formation islamiste se retrouve d'ailleurs dans la position inconfortable de l'Autorité palestinienne, coincée entre la pression de la communauté internationale qui l'exhorte à la modération et les militants djihadistes qui exigent une mobilisation constante contre Israël. Est-il possible que le Hamas exerce le pouvoir sans renoncer à la lutte contre l'occupation ?

Pour expliquer le succès du Hamas, les auteurs reviennent sur la stratégie d'implantation des Frères musulmans. Réprimée à Gaza lorsque ce territoire était sous commandement militaire égyptien entre 1948 et 1967, liée au pouvoir hachémite en Cisjordanie, chacune des branches des Frères musulmans s'inscrit dans un rapport au pouvoir et au politique spécifique. Dans les années 1970, face à la popularité des *fedayine* du Fatah, l'organisation islamiste mène un travail patient de conquête de la société. Elle évitait alors le conflit avec Israël pour se concentrer sur l'islamisation de la société palestinienne. Enclines à contrecarrer l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), les autorités israéliennes ont laissé éclore et se développer ces réseaux islamistes d'entraide et de solidarité ; elles ont aussi laissé transiter les fonds. Plus tard, le Hamas islamiste a entretenu des réseaux de charité, efficaces auprès des nécessiteux ; il a aussi bâti des relais médicaux, culturels et misé sur l'enseignement, à travers notamment les jardins d'enfants. Avec toutes ces structures, le Hamas a pu se poser en rival de celles de l'Autorité palestinienne et de l'ONU, ou des ONG.

Les chapitres sur la première Intifada et sur Oslo n'apportent pas grand-chose de neuf ou d'original. Les auteurs insistent sur l'indulgence israélienne à l'égard du Hamas ; des contacts ont même eu lieu entre les autorités israéliennes et l'un des représentants du mouvement à Gaza (Mahmoud Zahar) pendant le soulèvement. Ils mettent également l'accent sur les conflits inter-palestiniens, entre le Hamas et l'OLP, qui s'amplifient dans la mesure où le mouvement islamiste est exclu du processus de négociation avec Israël. Le Hamas déclenche alors des attentats suicides contre Israël. Il proclame venger la mort des civils palestiniens mais entend surtout entraver le processus de paix. Et même lorsque les pourparlers s'éteignent à la faveur de l'Intifada al-Aqsa et que le Hamas multiplie les attaques suicides en Israël,

c'est le chef du Fatah et de l'Autorité palestinienne que le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, diabolise, l'accusant d'être responsable de la violence. Tout en exigeant le démantèlement du Hamas, l'armée israélienne prive le pouvoir palestinien de ses moyens en détruisant les services de sécurité. Le Hamas tire profit du climat de répression et de colère au sein de la population des Territoires. Sa capacité à faire fonctionner ses réseaux sur le terrain social pallie l'impotence grandissante de l'Autorité palestinienne. Selon les auteurs, c'est la crainte d'être dépassé par son rival qui pousse le Fatah à conduire à son tour des attentats contre les civils israéliens. Cette explication est sans doute un peu courte et d'autres facteurs expliquent le tournant opéré par les militants de la base de la branche armée du Fatah.

Les auteurs délaissent un temps le compte rendu chronologique pour explorer plusieurs aspects essentiels du Hamas. Le premier est son rapport à la violence. Dès 1984, le chef spirituel du Hamas, le sheikh Ahmed Yassine, avait formé un groupe militaire pour lancer des attaques contre des cibles israéliennes. Mais, à cette époque, dans la bande de Gaza, la violence déployée l'est surtout à l'encontre des nationalistes et des marxistes, ou des personnes désignées comme collaborateurs. Les premières cellules Ezzedine al-Qassam auraient été formées à Rafah en 1990 et visaient à collecter armes, renseignements et à abattre les personnes soupçonnées d'intelligence avec l'ennemi. Au fond, ce n'est que lorsque le processus de paix aboutit que les cellules Ezzedine al-Qassam deviennent efficaces contre les Israéliens. Le Hamas justifie les attaques suicides par le fait que les armements perfectionnés des Israéliens ne font pas la différence entre civils et combattants palestiniens. Ce mode d'action marque une volonté de convertir la faiblesse militaire en supériorité morale et procure un sentiment de puissance face à un ennemi perçu comme invincible. Le Hamas a été accusé d'avoir promu une culture du martyr qui a endommagé la société palestinienne. Ce culte du sacrifice a été poussé à son paroxysme pendant l'offensive israélienne de l'hiver 2008-2009 contre la bande de Gaza ; l'avenir montrera dans quelle mesure les Gazaouites, alors particulièrement exposés par la stratégie du Hamas, acceptent sa vision. Lorsqu'il est devenu plus difficile d'envoyer des kamikazes en Israël, le Hamas a privilégié d'autres modes de combat. Son aile armée a kidnappé Gilad Shalit, un soldat de Tsahal, et a multiplié les tirs de

roquette. L'aile militaire du Hamas connaît aujourd'hui des divisions en son sein : une branche salafiste, opposée à tout compromis politique, a émergé depuis que le Hamas a pris le pouvoir sur la bande de Gaza en 2007.

Les auteurs examinent ensuite la question des femmes. Malgré l'affirmation du Hamas d'engager les femmes à tous les niveaux du mouvement, malgré la présence de candidates aux élections législatives et la nomination d'une ministre des Affaires des femmes, l'organisation se montre conservatrice et a tendance à confiner les femmes à leur fonction biologique de reproduction et à une tâche de soutien aux hommes. Déjà dans les années 1980, le Hamas avait exigé que les femmes se couvrent la tête et qu'elles renoncent aux vêtements trop courts, en usant à la fois de pression sociale et de violence. Plus tard, certains de ses membres ont affirmé que le militantisme des femmes constituait une menace à la famille musulmane. Depuis que le Hamas a pris le pouvoir à Gaza, les organisations féministes se plaignent d'avoir vu leurs bureaux attaqués et leurs ordinateurs saisis. Entre 2006 et 2008, vingt-quatre crimes d'honneur ont été commis contre des femmes. Le Hamas s'est abstenu de condamner ces actes. Ses milices ont également imposé leur ordre moral en faisant fermer les quelques bars ou restaurants qui servaient de l'alcool à Gaza, et les cybercafés ; le Hamas au pouvoir, sans en assumer directement la responsabilité, tolère cette répression sauvage.

En 2006, les islamistes ont donc décidé de participer aux élections et ont misé sur le fait qu'un accès au pouvoir permettrait une islamisation plus profonde de la société. Avec le slogan « changement et réforme », la campagne du Hamas s'est révélée efficace, surtout en comparaison de celle du Fatah incapable de se réformer et de surmonter ses divisions. La formation islamiste récolte alors les votes des déçus du Fatah et remporte 74 sièges sur 132 au Conseil législatif, contre 45 au Fatah. Celui-ci est mauvais perdant et la rivalité ancienne entre les nationalistes et les islamistes dégénère. À partir de l'automne 2006, les affrontements armés, les assassinats et les enlèvements se multiplient dans la bande de Gaza. Alors que George Bush pousse le Fatah au coup de force contre les islamistes, le Hamas s'arme grâce aux tunnels qui relient Gaza à l'Égypte et se prépare à la confrontation. En juin 2007, la bataille entre le Hamas et le Fatah se solde par la défaite et la fuite des responsables de la formation nationaliste, malgré la

supériorité numérique et matérielle de ses services de sécurité.

L'offensive israélienne en décembre 2008 n'a éliminé ni le Hamas, ni sa capacité de nuire. Une partie des Palestiniens continuent de miser sur le Hamas pour parvenir à un État. La paix est-elle possible si le Hamas ne fait pas partie du compromis, s'interrogent les auteurs ? Si certains Israéliens pensent qu'il est impossible de négocier avec le Hamas et que celui-ci doit être détruit, diplomates européens et américains reconnaissent en privé que l'on devra parler avec les islamistes palestiniens. De son côté, malgré les injonctions du Quartet, le Hamas n'a pas renoncé aux armes et peine à articuler les exigences de la résistance contre Israël et celle de gouvernement.

Laetitia Bucaille -

Université Bordeaux 2, Centre Émile Durkheim

Deltombe (Thomas), Domergue (Manuel), Tatsitsa (Jacob) - Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique. 1948-1971. - Paris, La Découverte,

2011 (Cahiers libres). 742 p. Annexes bibliogr. Cartes. Index onomastique. Photographies.

Cet ouvrage, écrit par deux journalistes français et un historien camerounais, démontre que le Cameroun fut le lieu d'une véritable « guerre » coloniale puis néocoloniale menée par la France contre le parti nationaliste, l'Union des populations du Cameroun (UPC), de 1955 à 1971. L'UPC revendiquait l'indépendance et la réunification du « Kamerun », nom du pays pendant le protectorat allemand (1884-1914) avant son partage entre Français et Britanniques en 1916, sous mandat de la Société des nations dès 1919, puis sous tutelle onusienne à partir de 1946. Les auteurs insistent sur les activités répressives et les représentations souvent empreintes de racisme des autorités françaises vis-à-vis des Camerounais, leur objectif étant de mettre en évidence la genèse de la Françafrique qu'ils définissent comme un système de « relations occultes et malsaines entretenues entre dirigeants français et africains » (p. 16).

En quatre parties, chacune constituée de sept à neuf chapitres, le livre retrace les étapes de la décolonisation du Cameroun, premier des pays

africains colonisés dont l'indépendance, obtenue le 1^{er} janvier 1960, fut contrôlée par la France. La première partie traite du Cameroun comme étape initiale de la reconquête de la France libre en 1940, de la naissance et de l'implantation de l'UPC entre 1948 et 1954, et des stratégies mises en œuvre, sans succès, par l'administration coloniale et ses alliés à son encontre. La deuxième insiste sur l'expérimentation dès 1955 de la « doctrine de guerre révolutionnaire » (DGR)¹ par Roland Pré, Haut-Commissaire de la France au Cameroun, qui n'hésitait pas dans ses rapports à assimiler l'UPC à une organisation paramilitaire, obtenant la même année son interdiction. Pierre Messmer, son successeur de 1956 à 1958, poursuivra cette guerre contre laquelle l'UPC créera fin 1956 sa première structure paramilitaire, le Comité national d'organisation. La troisième partie montre qu'entre 1959 et 1960, la France gaulliste instrumentalisa la notion d'indépendance et les autorités politiques camerounaises dociles pour perpétuer sa position d'autorité ainsi que la répression de l'UPC sous « maquis ». La dernière partie décrit l'instauration d'une dictature impopulaire dépendante de la France et l'échec des UPCistes en exil avec l'exécution publique au Cameroun du président de l'UPC, Ernest Ouandié, en 1971.

La richesse de la documentation sur cette guerre révolutionnaire constitue l'originalité de cet ouvrage. Les auteurs s'appuient non seulement sur les travaux pionniers en histoire et en science politique sur l'histoire de la décolonisation du Cameroun mais surtout sur quatre années d'enquêtes menées dans divers fonds d'archives et auprès des acteurs. Les militaires et administrateurs français combinèrent surveillance et propagande, laquelle fut diffusée par plusieurs médias français. Mais ce sont surtout les techniques utilisées qui sont mises à jour : harcèlements judiciaires, regroupements de population, tortures, bombardements et, parmi au moins des dizaines de milliers de morts sur environ trois millions d'habitants, des rebelles aux têtes coupées et exposées sur les places publiques.

Néanmoins, il faut relever deux biais méthodologiques. D'une part, les auteurs traitent parfois leurs sources de manière à conforter leurs interprétations. C'est le cas du récit de la mort en 1958

1. Théorisée au cours de la guerre d'Indochine par le lieutenant-colonel Charles Lacheroy, appliquée simultanément en Algérie et au Cameroun, cette doctrine vise à systématiser l'encadrement et l'endoctrinement des populations locales, l'action militaire se révélant insuffisante pour mettre fin à la rébellion.

du populaire dirigeant nationaliste Um Nyobé, alourdi par une des marques du style journalistique du livre, l'effet d'annonce : « Pour la première fois, nous sommes en mesure de donner le nom du soldat qui a tué Ruben Um Nyobé [...], un certain "sergent-chef Toubaro" » (p. 293), discréditant sans preuve la fameuse thèse d'une trahison (p. 315). D'autre part, alors qu'ils dénoncent le racisme français à l'œuvre dans la guerre de décolonisation du Cameroun, ils sous-exploitent les sources orales camerounaises par rapport à celles françaises, peut-être pour paraître plus crédible aux yeux des lecteurs français. En conséquence, l'ouvrage n'apporte pas de nouveautés sur l'histoire de l'UPC. De même pour les milices et partis qui travaillaient au service de la France, au rôle pourtant primordial, par exemple dans le déclenchement des manifestations violemment réprimées qui aboutirent à l'interdiction de l'UPC.

Le mérite de cet ouvrage est au final de fournir une abondante matière empirique sur ce « premier grand crime foccartien »¹ en Afrique subsaharienne. Le Cameroun est en effet l'État-pilote de la Françafrique dès 1958 (p. 321) qui perdure jusqu'à nos jours (épilogue). Les auteurs révèlent les trajectoires du personnel répressif au sein de l'administration coloniale qui croisent Madagascar, le Togo, l'Algérie et le Gabon – lequel, riche en pétrole, deviendra le cœur du système de la Françafrique. Ce livre interpelle donc politistes, historiens et hommes politiques sur la nature de l'expérience coloniale et néocoloniale française, cette guerre de décolonisation et le système de la Françafrique étant tus dans les discours officiels, les manuels d'histoire et une part des travaux scientifiques, tant français que camerounais.

Cindy Morillas -

Sciences Po Bordeaux, LAM

Lara (Philippe de), dir. - Naissances du totalitarisme. - Paris, Cerf, 2011

(Politique. Démocratie ou totalitarisme). 256 p.

Dernier titre d'une collection dirigée par Stéphane Courtois, ce recueil apporte quelques éclairages intéressants sur la genèse et les usages du concept de totalitarisme, en privilégiant les années entre les deux guerres mondiales, avant sa canonisation plus tardive.

Bien qu'elles s'ajoutent à une bibliographie déjà considérable, ses contributions enrichissent notre connaissance d'un débat philosophique et politique parmi les plus importants du 20^e siècle.

En guise d'introduction, Philippe de Lara se penche sur l'œuvre de l'anthropologue Louis Dumont, dont *l'Essai sur l'individualisme* (1983) consacre un chapitre à l'Allemagne hitlérienne et offre quelques clefs pour interpréter le phénomène totalitaire. À ses yeux, le nazisme et le communisme furent essentiellement des tentatives de « restaurer la communauté holiste sur des prémisses individualistes » : le totalitarisme ne serait donc qu'une « radicalisation supplémentaire de l'immanentisme », l'expression d'une volonté de domination intégrale de l'Homme à une époque où la religion n'est plus en mesure de donner un sens à son existence. L'« hybridation catastrophique » qui en découle porte les marques du caractère extrême d'une telle entreprise, car seule la violence de l'État peut essayer d'uniformiser les sociétés modernes, en suscitant l'illusion d'une solidarité organique retrouvée.

Un diagnostic similaire, quoique partant de prémisses différentes, a été établi par quelques représentants de la pensée conservatrice des années 1930, dont Eric Voegelin, admirateur de l'austrofascisme d'Engelbert Dolfuss et de l'autoritarisme traditionaliste. Auteur d'un essai pionnier sur les religions politiques paru à Vienne en 1938, Voegelin considérait le nazisme comme « un phénomène d'essence spirituelle » qui, expression paroxystique du processus de sécularisation, révélait la nature profonde de la modernité. En tant que religion politique – c'est-à-dire croyance de substitution fondée sur l'anéantissement des religions traditionnelles – le nazisme ne pouvait que remplacer « toute autorité transcendante », en instaurant ainsi une modernité démesurée et « sans frein ». Les conclusions de Voegelin dans son exil américain étaient, bien entendu, résolument conservatrices. Pour le philosophe autrichien, le clivage de la modernité n'opposait pas les démocrates aux totalitaires mais plutôt, comme l'indique Thierry Gontier, « les partisans d'une transcendance philosophique ou religieuse d'un côté, et les adeptes de l'immanentisme, libéraux ou totalitaires, de l'autre ».

Explorant le rapport entre nazisme et catholicisme, Paul Thibaud constate une « dénaturation

1. François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1999, p. 108.

du christianisme » et une tentative de « changer le contenu même de la culture religieuse du peuple allemand ». Autrement dit, le nazisme ne voulait pas soumettre mais détruire les églises allemandes (et le catholicisme autrichien) en les remplaçant par une autre croyance, intégralement séculière, fondée sur le mythe de la race et de la nation. Cette « révolte religieuse » était profondément nihiliste, car elle s'attaquait aux religions traditionnelles. Par conséquent, selon P. Thibaud, l'antisémitisme nazi marquait une rupture radicale à l'égard de l'antijudaïsme chrétien. Argumentée sur des bases purement philosophiques, cette conclusion semble remettre en cause un acquis historiographique généralement accepté qui voit dans l'Autriche de Carl Lueger et Georg von Schönerer – le monde où se forma Hitler – le laboratoire d'une transition du conservatisme catholique au racisme *völkisch*. Ce dernier n'était « ni une suite ni une intensification de l'antijudaïsme chrétien traditionnel », affirme P. Thibaud en éloignant implicitement tout soupçon d'une possible complicité catholique dans l'entreprise exterminatrice nazie. Mais nous pourrions aussi voir le nazisme comme le « dépassement » (au sens dialectique d'un mouvement qui abolit et conserve en même temps) de l'antijudaïsme catholique et de l'antisémitisme social-chrétien. En d'autres termes, l'antijudaïsme catholique fut une des conditions du surgissement de l'antisémitisme nazi, même si ce passage n'avait rien d'inéluctable. Selon P. Thibaud, Pie XII fut incapable de comprendre la véritable nature de l'antichristianisme nazi et tomba dans « l'illusion d'une impossible immunité ». Si cette illusion fut partagée par la société autrichienne, cependant, c'est qu'elle ne considérait pas le nazisme comme un corps étranger à sa propre tradition. Peu nombreux – Voegelin parmi eux – furent ceux qui percurent le nazisme comme une rupture radicale au sein de la culture catholique autrichienne.

Dans une contribution originale et novatrice, Philippe Raynaud retrace la genèse des interprétations du nazisme comme nihilisme, élaborées pendant la deuxième guerre mondiale par des conservateurs comme Hermann Rauschning et le philosophe judéo-allemand exilé aux États-Unis Léo Strauss. S'appropriant un concept de matrice nietzschéenne, ils considéraient le nazisme comme

un phénomène essentiellement réactif qui, exprimant de façon dévoyée un besoin religieux profond dans un monde rationalisé, débouchait sur une *hubris* destructrice de la civilisation elle-même. Au-delà de ces approches, Ph. Raynaud saisit au cœur du nazisme une « dialectique des anti-Lumières » qu'il formule par analogie avec la *Dialektik der Aufklärung* de Horkheimer et Adorno (sans se soucier cependant des définitions des « anti-Lumières » proposées par Isaiah Berlin ou, plus récemment, Zeev Sternhell). Pour les philosophes de l'école de Francfort, la « dialectique de la raison » est le processus qui, accompagnant l'histoire de l'Occident depuis ses origines, a progressivement métamorphosé la raison d'outil émancipateur en outil de domination, en rationalité instrumentale aveugle et totalitaire. Par analogie, Ph. Raynaud définit la « dialectique des anti-Lumières » comme le mouvement qui, dans le monde moderne, a transformé la conservation en « révolution », en mobilisant la critique conservatrice de la modernité dans le cadre d'une révolte nihiliste contre la civilisation elle-même. C'est bien cette dialectique la clef de voûte de la Révolution conservatrice.

Bernard Bruneteau, quant à lui, s'attache à résumer le débat intellectuel sur le totalitarisme des années 1930, dont il avait déjà présenté les pièces essentielles dans une très riche anthologie¹. Sa reconstitution montre la pluralité des interprétations de l'époque, mais les conclusions polémiques de son essai suscitent quelques réserves. Procédant par une sorte de mimétisme avec l'objet de sa critique, il formule sa défense de l'antitotalitarisme libéral à l'aide d'une rhétorique digne de Dimitrov. Sous sa plume, l'antifascisme devient ainsi « une forme de terrorisme intellectuel commandité par les stratèges de l'appareil du communisme international », ou encore « un leurre pour compromettre le jugement d'authentiques démocrates et libéraux ». Il ne précise pas, cependant, ce qu'auraient pu faire ces derniers si leur jugement avait été plus lucide. Et il ne s'interroge pas non plus sur un autre piège dans lequel nombre de libéraux et de conservateurs européens étaient tombés quelques années plus tôt, lorsqu'ils s'accommodèrent de Mussolini et de Hitler, bernés par leur promesse de protéger le continent contre la menace bolchevique.

À la différence des autres contributions de l'ouvrage, essentiellement consacrées à l'analyse

1. Dont a notamment rendu compte Olivier Nay, « Comparer nazisme et communisme : des analyses de l'entre-deux-guerres à la querelle (sans fin) sur le totalitarisme », *Revue française de science politique*, 61 (2), avril 2011, p. 309-313.

d'un débat intellectuel, Emilio Gentile esquisse les étapes de la montée du fascisme italien. Il souligne le sens que la notion de totalitarisme avait pour les antifascistes de l'époque : non pas désigner le but mais décrire la méthode du fascisme, c'est-à-dire la violence érigée en pratique de gouvernement par un parti milice issu de l'expérience de la Grande Guerre et des conflits politiques qui l'ont suivie. Mis à part quelques règlements de comptes bien discutables, son essai constitue un petit modèle d'écriture autoréférentielle, avec un riche appareil de notes qui renvoient presque toujours à ses propres ouvrages.

En dépit de sa richesse, ce recueil ne déroge malheureusement pas aux poncifs d'une certaine rhétorique antitotalitaire dont l'historiographie a indiqué depuis longtemps les limites. Le totalitarisme est présenté comme un phénomène monolithique et homogène, toujours égal à lui-même en dépit de ses « naissances » plurielles. C'est ainsi que l'introduction en saisit les traits, bien au-delà de l'expérience historique de la première moitié du 20^e siècle, tant dans « l'empreinte religieuse fondamentaliste de l'islamisme » que dans le « nationalisme frelaté de certains tyrans postcoloniaux ». L'affirmation selon laquelle « Mugabe et Ben Laden sont plus proches de Mussolini et Lénine qu'il n'y paraît à première vue », semble confirmer le scepticisme jadis exprimé par l'historien George L. Mosse à l'égard de ce concept controversé : si le totalitarisme est une étiquette sous laquelle on réunit indistinctement tous les mouvements, idéologies et régimes politiques qui s'opposent à la démocratie libérale, on peut certes l'utiliser comme une arme dans la lutte politique, mais sa valeur comme catégorie analytique sera quasiment nulle.

Enzo Traverso -

Université de Picardie-Jules Verne

Hibou (Béatrice) - Anatomie politique de la domination. - Paris, La Découverte, 2011 (Sciences humaines). 298 p.

Comment ouvrir des nouvelles pistes de recherche à partir de vieux terrains galvaudés ? C'est le pari que s'est fixée Béatrice Hibou dans cet ouvrage. Partant des questionnements classiques de la science politique sur l'exercice de la domination, l'auteure s'inscrit d'emblée dans deux partis pris audacieux : refus de s'attacher à un « terrain » particulier et recours à l'approche comparative... Toutefois, l'objectif n'est pas tant

d'homogénéiser des différences ou de faire des analogies que de mettre en commun la diversité des situations socio-historiques pour penser un problème politique : « La démarche développée dans ce livre permet de comprendre des situations politiques diverses en mettant en exergue non leurs convergences et leurs similitudes, mais bien au contraire leurs différences et leurs spécificités » (p. 13). En croisant des travaux de recherche sur les pays africains avec des études sur les totalitarismes, la Chine, les pays de l'Est, il s'agit de penser la domination en combinant l'investigation empirique et l'approche conceptuelle. Se référer à des terrains précis et diversifiés permet d'explorer la « quotidienneté » des pratiques socio-économiques sous les régimes autoritaires ou totalitaires et de conceptualiser les rapports de pouvoir à partir d'une démarche webero-foucauldienne, tenant compte des interdépendances existant entre les gouvernants et les populations gouvernées.

Rappelant que les différents modes de légitimation de la domination doivent être pensés non pas sous l'angle d'une réification idéale-typique mais à partir de la réalité des situations vécues, B. Hibou montre de quelle façon « les recompositions et négociations, les jeux et tactiques, la réinterprétation des situations et la réévaluation des rapports de force façonnent concrètement l'hégémonie politique » (p. 34). Pour rendre compte de différentes dimensions légitimatrices de la domination, l'auteure présente tout d'abord celle relative au clientélisme. Les relations clientélistes contribuent à consolider le pouvoir en place, en obligeant les gouvernés à rester dans des situations de reconnaissance permanentes à l'égard de leurs gouvernants. S'appuyant sur les exemples du système soviétique des années 1970, de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie ou du Maroc, B. Hibou montre que l'économie politique de ces pays est en grande partie fondée sur les relations et les échanges de faveur. Au même titre que les pratiques clientélistes, les luttes anti-corruption s'inscrivent dans ces rhétoriques de légitimation du pouvoir. C'est à travers elles que la domination politique des gouvernants construit et renforce ses rapports de subordination, en produisant des formes de savoirs visant à moraliser les espaces contrôlés par le pouvoir : « Derrière le discours de la bonne gouvernance se déploient en effet des réseaux de comités, d'offices, d'experts, d'ONG appartenant à la "grande technologie mondiale de Bretton Woods" qui diffusent une science administrative normative, une nouvelle organisation de

la bureaucratie décrédibilisant les ministères et les fonctionnaires et mettant à l'honneur des agences, des logiques de rentabilité et tout un processus de "privatisation" de fonction et de services publics » (p. 51). Si nous rejoignons B. Hibou sur les apories du normativisme de la gouvernance, qui peut être assimilé à ces modes de gouvernabilité des corps dont parlait Michel Foucault¹, nous restons plus sceptiques sur certaines « montées en généralité »². Tout en ne rejetant en aucun cas le concept de « sociétés de surveillance » employé par l'auteur (p. 138 ; p. 200-208)³, nous pensons néanmoins que les actes de la « bonne gouvernance » sont le fruit de pratiques sociales hétérogènes menées par des personnes aux trajectoires biographiques, aux incorporations sociales et aux conceptions de la justice les plus diverses⁴. Il en est de même des « luttes anti-corruption », dont certaines gagneraient à être confrontées avec d'autres champs conceptuels que la pensée de M. Foucault⁵.

Il n'en demeure pas moins que la légitimation du pouvoir s'inscrit dans des logiques de construction de savoirs. Les questions autour du réformisme le montrent très bien, tout comme celles sur l'intégration de la subversion dans le champ du pouvoir ou bien l'usage des programmes sociaux créant une dépendance à l'égard de l'État. Il s'agit de « technologies du pouvoir » qui permettent de combiner tout un ensemble de phénomènes contradictoires tels que « la coercition » et « l'adhésion », « la

discipline » et « la marge de manœuvre possible », « la lutte contre les menaces à l'ordre public » et « la cooptation de la dissidence ». C'est à ce niveau que « l'approche par les pratiques et le quotidien », que ce soit sous l'Allemagne nazie, le régime soviétique ou bien la Tunisie de Ben Ali, permet de conceptualiser empiriquement les dispositifs de la domination politique, en insistant à la fois sur les modalités du pouvoir auxquelles consentent les populations gouvernées et sur les contingences de l'hégémonie politique, qui est le fruit d'un « processus historique complexe largement inconscient et contradictoire » (p. 152). Rompant avec les thèses sur l'intentionnalité des acteurs politiques et sur les dimensions exclusivement répressives des États, B. Hibou oriente ses réflexions sur la mise en place d'une économie politique du pouvoir visant à légitimer la domination exercée, notamment en dépolitisant la société⁶. Cette « analyse politique de l'économie » marquée notamment par les thèses de M. Foucault reste néanmoins silencieuse sur les pratiques sociales du quotidien liées à la sexualité. Celles-ci ne sont pourtant pas étrangères aux questions soulevées par l'auteur à propos de la moralisation de la vie publique entreprise par les gouvernants, de l'intégration de la subversion dans les champs du pouvoir ou des technologies de contrôle des populations. La domination peut trouver des formes de légitimation en contrôlant les discours sur le sexe et les comportements sexuels par des actes autres que la censure ou la répression⁷. Tout

1. Sur les modes de gouvernabilité pensés à partir des intuitions foucauldienne, voir l'ouvrage récent de Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paolo Napoli, Jakob Vogel (dir.), *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF/CURAPP, 2011.

2. Cette « montée en généralité » reste cependant animée chez B. Hibou par une vigilance vis-à-vis « des concepts par trop généraux » (p. 75, p. 150-151).

3. Sur cette question, voir les propos de Gilles Deleuze sur les sociétés de contrôle dans *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990, p. 241-247.

4. Sur cette question, voir Jon Pierre, B. Guy Peters, *Governance, Politics and the State*, New York, St Martin's Press, 2000 ; ainsi que Guy Hermet, Ali Kazancigil, Jean-François Prud'homme (dir.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala, 2005.

5. Nous pensons notamment aux thèses de John Rawls sur la théorie de la justice ou le libéralisme politique. Il ne s'agit pas uniquement de savoir ce qui est « moral » mais penser également ce qui est « juste ». Si certaines luttes contre la corruption peuvent être des « affirmations morales du pouvoir », « des chasses aux sorcières », voire des « business juteux », peut-être existent-ils des personnes dans ces processus de moralisation de la vie publique qui possèdent un sens de la justice dont il faudrait comprendre la portée (il en est de même pour ce qui concerne les personnes mettant en œuvre les pratiques de la bonne gouvernance) ; sur ce type d'approche méthodologique, voir les propos de Cyril Lemieux concernant le rapport à la déontologie des journalistes : *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000. B. Hibou insiste d'ailleurs sur les interprétations diverses, les usages sociaux hétérogènes et les rapports différenciés que les acteurs ont à l'égard des valeurs normatives diffusées par le pouvoir (p. 223-236).

6. Sur la dépolitisation induite par le pouvoir, les thèses de B. Hibou font largement échos à celles du regretté Daniel Bensaid, *Éloge de la politique profane*, Paris, Albin Michel, 2008.

7. Sur ce point, Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, surtout p. 16-22 et p. 191-198. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans ce livre, Michel Foucault utilise l'expression « anatomo-politique du corps humain », qui est proche du titre de l'ouvrage de B. Hibou.

comme les pratiques économiques, celles relatives à la sexualité s'inscrivent dans des enjeux politiques et peuvent aider à penser les natures multiples et mouvantes du pouvoir qui s'exerce sur les corps des gouvernés¹. Quoi qu'il en soit, dans un contexte où les logiques néo-capitalistes marchent main dans la main avec des formes d'autoritarisme parfois très brutales, les propos de B. Hïbou, opposant avec beaucoup de pertinence les valeurs de la « démocratie », censées garantir le bien commun des individus, et « l'État de droit », qui est le socle rhétorique légitimant la domination, sont plus que salutaires.

Jean Zaganariis -

École de gouvernance et d'économie de Rabat, CERAM

Muller (Jean-Marie) - *L'impératif de désobéissance. Fondements philosophiques et stratégiques de la désobéissance civile.* -

Paris, Le Passager clandestin, 2011. 288 p.

L'œuvre du philosophe Jean-Marie Muller, membre fondateur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN) et directeur des études à l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC), est toute entière traversée d'une interrogation sur la nature de la démocratie et le problème du devoir d'obéissance du citoyen à l'État. Son dernier ouvrage, consacré à la stratégie et aux soubassements philosophiques de la désobéissance civile, lui donne l'occasion de synthétiser sa pensée sur ces questions.

Cette anthologie d'une pratique que d'aucuns font remonter au refus de Henry David Thoreau de payer ses impôts à un État esclavagiste fait œuvre d'historien, de sociologue et de philosophe. L'ouvrage débute, en effet, par un retour synthétique sur les grandes campagnes historiques de désobéissance civile : l'indépendance de l'Inde, le mouvement des droits civiques et l'insoumission des professeurs norvégiens à l'occupant nazi

(1942). La réussite de ces protestations non violentes déconstruit l'idée reçue selon laquelle le recours aux armes serait le seul moyen pour les opprimés de résister à la violence de leurs maîtres. Essayant ensuite d'identifier les mécanismes par lesquels la désobéissance civile est capable de générer des changements sociaux, l'auteur explique que le principe stratégique essentiel de ce mode de protestation est celui de non-coopération. Il repose sur l'idée que, dans une société donnée, la force des oppresseurs et des injustices réside dans la coopération passive des sujets. L'action non violente cherche à rompre cette complicité, à interrompre cette « servitude volontaire » par la mise en œuvre d'actions collectives de non-coopération avec les institutions génératrices d'oppression et d'injustices.

Au plan historique ainsi qu'au niveau sociologique, l'ouvrage constitue une bonne synthèse des travaux déjà existants². Mais son véritable intérêt réside davantage dans l'élaboration philosophique d'une théorie du « civisme de dissentiment ». Contre les philosophies organicistes d'après lesquelles la personne n'existe que pour et par la société, et contre l'affirmation kantienne selon laquelle « le sujet [...] ne saurait opposer aucune résistance à l'État »³, l'auteur soutient que la désobéissance civile, loin d'affaiblir la démocratie, la protège et la renforce. À ceux qui objectent qu'une telle désobéissance, même non violente, ne peut qu'engendrer le désordre, il répond que l'histoire nous apprend que les grandes catastrophes surviennent davantage du fait de l'aptitude des hommes à se soumettre que de leur aptitude à se révolter. Il y a en définitive bien plus à craindre de l'obéissance servile que de la désobéissance civile.

Ce faisant, la démocratie n'exige pas des individus disciplinés mais des citoyens responsables. Contrairement à ce que l'école, la famille et la religion tentent d'inculquer à l'enfant dès son plus jeune âge, l'obéissance n'est ni un devoir, ni une vertu. Pour autant, rejeter cette culture de

1. Nous avons entamé une réflexion sur les enjeux politiques autour de la sexualité dans notre ouvrage *Penser l'obscurantisme aujourd'hui. Par-delà Ombres et Lumières*, Casablanca, Afrique Orient, 2009, p.143-153, ainsi que dans notre texte « Résister à l'obscurantisme : la pluralité des modes de vie et de pensée dans l'œuvre de Deleuze et Guattari », dans Erwan Sommerer, Jean Zaganariis (dir.), *L'obscurantisme. Formes anciennes et nouvelles d'une notion controversée*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.137-156.

2. L'ensemble des études de cas sur l'action non violente et la désobéissance civile est référencé dans ces deux ouvrages bibliographiques : April Carter, Howard Clark, Michael Randle, *People Power and Protest since 1945 : A Bibliography of Nonviolent Action*, Londres, Housmans Bookshop, 2006 ; et Ronald M. McCarthy, Gene Sharp, *Nonviolent Action. A Research Guide*, New York, Garland Publishing, 1997.

3. Emmanuel Kant, *Métaphysique des mœurs II*, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, p. 135.

l'obéissance ne doit pas nous conduire à l'apologie de la transgression, à l'intenable revendication d'une société sans lois. La vertu cardinale du citoyen n'est ni l'obéissance, ni la désobéissance, mais la responsabilité. Exécuter les ordres de notre hiérarchie n'autorise jamais à nous démettre de la responsabilité morale de nos actes. Celui qui obéit à une loi injuste porte une part de la responsabilité de cette injustice, car ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à cette loi.

S'appuyant sur la théorie du droit du philosophe américain Ronald Dworkin¹, J.-M. Muller invite ainsi à dissocier l'obligation juridique de l'obligation morale et, lorsqu'elles entrent en conflit, à faire prévaloir la seconde. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour la justice. Contre les doctrines qui, à l'instar de Thomas Hobbes, prétendent que l'ordre juridique ne requiert aucunement d'être légitimé par des normes qui le fassent reconnaître comme juste, l'auteur fait valoir, en écho à Jürgen Habermas, que le droit ne se réduit en aucun cas à la force². La justice procède de la vérité, non de l'autorité.

Le « civisme de dissentiment » contribue ainsi à réhabiliter une pratique que d'aucuns considèrent comme une menace pour le vivre-ensemble et pour les institutions de l'État de droit. J.-M. Muller voit à l'inverse dans la désobéissance civile la « respiration » de la démocratie. Si l'argumentaire est original et salutaire dans l'actuel climat intellectuel, on regrettera néanmoins qu'il s'appuie sur une trop vaste panoplie de références philosophiques³. L'ampleur des références mobilisées n'est pas en soi un problème. Mais la quantité semble ici parfois se faire au détriment de la cohérence du propos. Un point est selon nous problématique. J.-M. Muller affirme (p. 159) que sa théorie du civisme de dissentiment « emboîte [directement] le pas » à John Rawls, dont il salue au passage « la grande rigueur intellectuelle » (p. 153). Plus loin, (p. 279), l'auteur revendique une seconde filiation, avec Thoreau, dont les idées

« ne peuvent être qu'approuvées, confirmées, ratifiées par toutes les philosophies » ; y compris celle de Rawls, en déduisons-nous. Pourtant, comme l'a bien montré le philosophe américain Stanley Cavell – disciple de Thoreau et Emerson, et éminemment opposant au libéralisme philosophique –, il est impossible de s'inscrire en même temps dans l'héritage de Thoreau et dans celui de Rawls. Alors que pour le premier l'injustice d'une loi exige qu'on y désobéisse – il s'agit là d'un « devoir impérieux »⁴ – l'auteur de la *Théorie de la justice* soutient au contraire que « l'injustice d'une loi n'est pas, en général, une raison suffisante pour ne pas y obéir »⁵.

Manuel Cervera-Marzal -

Université Libre de Bruxelles et Université Paris 7-Diderot

Bozarslan (Hamit), Bataillon (Gilles), Jaffrelot (Christophe) - Passions révolutionnaires. Amérique latine, Moyen-Orient, Inde. -

Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 (Cas de figure. 18).

192 p. Bibliogr.

Cet ouvrage regroupe les contributions de G. Bataillon, C. Jaffrelot et H. Bozarslan qui introduit la discussion et propose une ouverture fort stimulante. Les auteurs reviennent sur leurs terrains respectifs et dialoguent avec l'œuvre de François Furet. Le rapport entre les matrices européennes et les expériences révolutionnaires du « Tri-Continent » est ainsi interrogé. Dans ce sens, H. Bozarslan invite à distinguer les passions des attentes révolutionnaires, à adopter une perspective comparatiste pour saisir les références locales dans leur dialogue avec les idées européennes, et à mesurer le basculement opéré en 1917 dans le déplacement de la référence révolutionnaire de l'Occident vers l'Orient.

Le passé d'une illusion, publié par F. Furet en 1995⁶, permet, selon les auteurs, de poser les passions et phénomènes révolutionnaires en énigmes des sciences sociales. La révolution est d'abord un fait social et politique, qu'il faut historiciser et libérer de toute « religion de l'histoire ».

1. Ronald Dworkin, *Prendre les droits au sérieux*, Paris, PUF, 1995.

2. Jürgen Habermas, « Le droit et la force », dans *Écrits politiques*, Paris, Cerf, 1990.

3. En finalement assez peu de pages, J.-M. Muller fonde son argumentaire en mobilisant tour à tour des penseurs aussi lointains que La Boétie, Rousseau, Locke, Thoreau, Tolstoï, Gandhi, King, Soljenitsyne, Rawls, Habermas et Dworkin.

4. Henry David Thoreau, *La désobéissance civile*, Paris, Le Passager clandestin, 2007, p. 25.

5. John Rawls, *Théorie de la Justice*, Paris, Seuil, 1987, p. 251.

6. François Furet, *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au 20^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

H. Bozarslan propose une définition du terme révolution, présenté comme « crise durable de gouvernabilité où un pouvoir établi perd sa légitimité » vis-à-vis de ses sujets et où des acteurs nombreux et illégitimes contredisent le discours du pouvoir et « mettent en place une autorité de fait ». Les « révolutions-modèles », qui disposent d'un attrait universel et deviennent exportables, se limitent aux cas français, russe et iranien. La Grande Guerre est perçue comme l'« articulation inédite entre les passions révolutionnaires et les passions nationales ». Cette combinaison conduit à la criminalisation de ses conflits internes, à la formation d'un ordre coercitif, sans pour autant établir de causalité avec le totalitarisme. Si le pouvoir postrévolutionnaire maintient l'aliénation, on assiste aussi à l'égalisation des conditions et à la production d'un idéal, celui de l'homme nouveau. Pour F. Furet, le monde bourgeois est marqué par la haine que lui vouent les dominés mais aussi par celle de ses propres enfants qui rejoignent la révolte égalitaire. La révolution est comprise comme configuration et ambition religieuse quand elle exprime une vocation universelle et tente de surmonter la crise du « déperissement du temps ». Son succès engendre un processus marqué par le désenchantement et le ré-enchantement, au cours duquel émerge la notion de trahison qui renvoie à son institutionnalisation, sa sacralisation, l'ajournement de ses promesses et la séparation entre gouvernants et gouvernés.

G. Bataillon propose une réflexion autour des révolutions de Cuba (1959) et du Nicaragua (1979) qui ont défit la tyrannie par la lutte armée avant l'apparition rapide de « pouvoirs totalitaires » et l'éviction des autres composantes de l'opposition. En survolant l'an I des deux révolutions, l'auteur invite à comprendre comment des *habitus* hiérarchiques ont « favorisé l'émergence de pratiques totalitaires » et aussi à étudier ces révolutions en termes de « fait social total » puisque le surgissement de pouvoirs totalitaires touche les champs politique, économique et social.

H. Bozarslan rappelle que, dans un passé proche, le Moyen-Orient constituait un territoire de radicalismes ancrés à gauche. Il propose une étude des « âges de la révolution » de 1789 à l'après-1989. L'auteur distingue quatre vagues successives d'engagements révolutionnaires : la première cherchant la régénéscence des empires ottoman et persan, la seconde qui tente d'entrer

dans l'universel par les courants radicaux européens, la troisième résolument à gauche qui connaît son apogée au tournant des années 1970, la dernière, marquée par l'axiologie islamiste et qui couvre la période postérieure à la révolution iranienne.

C. Jaffrelot annonce que le mot clé de la trajectoire indienne n'est pas révolution mais réforme (religieuse, sociale ou politique). Il existe des réformistes non violents qui se font passer pour des révolutionnaires mais aussi des « révolutionnaires », partisans de la violence, qui s'inscrivent en rupture avec le répertoire brahmanique. Le mouvement révolutionnaire, qui se sécularise dans l'entre-deux-guerres, a pour spécificité la valorisation du sacrifice individuel au détriment du sens de l'organisation.

Dans son *post-scriptum*, H. Bozarslan revient notamment sur la centralité de l'*intelligentsia* dont l'émergence permet de comprendre, avec le processus d'occidentalisation, « l'attelage de la révolution et de la gauche ». Confortée dans son rôle par le modèle léniniste, l'*intelligentsia*, dotée d'un capital culturel inédit, devient le « fer de lance de la propagation des idées révolutionnaires » et le « principal relais d'intégration sociale » des plébiens.

La densité du propos et les espaces étudiés (malgré l'absence de l'Afrique) font de cet ouvrage, quoique centré sur le « marxisme-léninisme », une mine de réflexions autour de la révolution comme processus où l'on aimerait cependant retrouver davantage le révolutionnaire comme agent.

Nedjib Sidi Moussa -

Université Paris I-Panthéon Sorbonne

Todorova (Maria) - *Imaginaire des Balkans.* -

Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 (En temps & lieux. 24).

352 p. Bibliogr. Index.

Rarement l'observation selon laquelle les éditions et matérialités successives dans lesquelles des textes se donnent à lire font partie intégrante des vies d'une œuvre aura-t-elle été aussi juste que dans le cas d'*Imagining the Balkans*, cet ouvrage de l'historienne Maria Todorova, originalement publié aux États-Unis en 1997 et qui nous parvient en langue française au terme d'un long voyage. En quatorze années, le livre a été re-composé, re-paginé, ré-illustré, se voyant

adjointer préfaces et postfaces inédites en fonction des lectorats auxquels de nouvelles traductions le destinaient, ainsi que des débats qu'il suscitait¹. L'énumération de ces traductions – en bulgare, allemand et serbe (1999), grec et roumain (2000), slovène et macédonien (2001), italien (2002), turc (2003), albanais (2006) et polonais (2008) – serait fastidieuse, n'était le sujet même de l'ouvrage : une réflexion sur les conditions de production et de circulation des représentations sociales attachées à une région, en l'occurrence les Balkans, doublée d'une étude des liens de parenté unissant construction des savoirs, géographie symbolique et gestion politique d'un espace soumis à un travail de catégorisation exotisant. De fait, peu de livres peuvent se targuer d'avoir joui d'une telle audience internationale et d'avoir influencé l'agenda des recherches sur les Balkans depuis plus d'une décennie, au-delà des frontières disciplinaires (histoire, anthropologie, science politique).

Il n'est jamais sans risque de vouloir répondre en historien à un sentiment d'indignation. L'ouvrage est pourtant né de l'exaspération suscitée chez cette ottomaniste d'origine bulgare établie aux États-Unis par la réactivation, lors de l'éclatement violent de la Yougoslavie en 1991, d'imaginaires du Sud-Est européen comme terre de désordre et de nationalismes guerriers cristallisés au tournant du 20^e siècle². En cette aube hésitante du post-communisme, les décideurs occidentaux se retrouvaient orphelins des grilles de lecture confortablement institutionnalisées par la guerre froide³. La chute du Mur bouleversait la cartographie imaginée d'un continent européen où la dichotomie Est-Ouest s'était fissurée dès les années 1980 avec la revendication, par des intellectuels tchèques, hongrois et polonais, d'une appartenance « centre-européenne » opposée à l'Est soviétique⁴. Comme souvent dans les

moments de brouillage des repères s'observa – sous la plume d'essayistes, de responsables politiques, parfois aussi de chercheurs – une essentialisation culturaliste du passé, qui semblait devoir conférer à l'insaisissable présent la ductilité de la longue durée.

D'autant plus méticuleuse dans sa démonstration qu'elle sait ce que ses interrogations doivent à « l'ici et maintenant » (p. 16), l'auteur retrace le processus au terme duquel une appellation géographique qui signifie « montagne boisée » en turc, née à l'heure médiévale de la conquête ottomane, s'est épaissie de connotations culturelles souvent condescendantes dans les descriptions des voyageurs européens des 18^e et 19^e siècles, avant de se transformer, lors des guerres balkaniques (1912-1913) et du premier conflit mondial, en une désignation dépréciative ultérieurement doublée d'une stigmatisation racialisante. L'originalité de la réflexion réside notamment dans le corpus des sources qui, loin de se cantonner aux écrits de voyage et archives diplomatiques, s'ouvre aux univers fictionnels, ceux du théâtre et du roman, pour mieux expliquer comment l'entrelacs des récits littéraires, savants et politiques a fini par faire naître un sentiment d'évidence, une sorte d'air du temps se tenant pour vérité scientifique, d'autant plus arrogant que l'heure était aux empires européens triomphants.

L'on pourrait assurément interroger la représentativité du corpus, désirer en savoir davantage sur la réception et l'influence des œuvres étudiées dans la genèse et la recondensation de stéréotypes négatifs, questionner les médiations à travers lesquelles répertoires fictionnels et politiques se fondent en une même sensibilité historique. Et comment ne pas regretter, bien que l'auteure s'en soit expliqué – il s'agissait d'écrire un ouvrage destiné

1. Nous en est ici proposée la traduction de la réédition de 2009 par Oxford University Press, précédée d'un nouveau prologue.

2. L'indignation, assez largement partagée parmi les chercheurs travaillant sur les Balkans, donna lieu à plusieurs entreprises de déconstruction des lectures essentialistes, à l'image de Milica Bakic-Hayden, Robert Hayden, « Orientalist Variations on the Theme "Balkans": Symbolic Geography in Recent Yugoslav Cultural Politics », *Slavic Review*, 51 (1), 1992, p. 1-15. En 1994, Larry Wolff offrit, par ailleurs, une très riche réflexion sur l'« invention de l'Europe de l'Est » : Larry Wolff, *Inventing Eastern Europe. The Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994. Notons, dans le sillage des écrits de Maria Todorova, les recherches de Vesna Goldsworthy, *Inventing Ruritania. The Imperialism of the Imagination*, New Haven, Yale University Press, 1998.

3. Sorin Antohi, « Habits of the Mind : Europe's Post-1989 Symbolic Geographies », dans Sorin Antohi, Vladimír Tismaneanu (eds), *Between Past and Future. The Revolutions of 1989 and their Aftermath*, Budapest, Central European University Press, 2000, p. 61-77.

4. Exemple est, à cet égard, Milan Kundera, « L'Occident kidnappé », *Le Débat*, 27, 1983, p. 3-22.

à un public américain, non d'une œuvre rédigée depuis les Balkans à l'attention de lecteurs balkaniques (p. 16) – que l'analyse singularise le rôle du regard extérieur dans le façonnage des discours culturalistes, faisant trop souvent l'impasse sur la contribution des élites politiques et culturelles balkaniques à leur coproduction. Non moins stimulant aurait été l'examen des usages tactiques que celles-ci en proposèrent, y compris à des fins de distinction sociale en interne (la ligne de démarcation entre élites urbaines et populations rurales étant souvent énoncée dans des catégories culturelles rejetant les périphéries sociales aux marges de l'europanité) et à l'échelle de la péninsule (les gradients de la balkanité saillant dans les contrastes entre voisins). De fait, l'on ne saurait oublier que le maniement relationnel de la « rhétorique balkaniste » par les responsables politiques d'ex-Yougoslavie a constitué l'une des conditions de possibilité de l'actualisation de ces représentations dans les années 1990.

On ne peut cependant que saluer le travail d'une historienne animée de cette exigence qui fait la condition même de l'écriture historique – à savoir interroger, depuis des présents changeants, des passés qui s'y révèlent nécessairement autres, tout en ne renonçant pas à proposer une intelligence des situations. D'ores et déjà connu des spécialistes des Balkans, l'ouvrage gagnera à la faveur de cette (très belle) traduction en langue française un public d'universitaires et d'étudiants intéressés par les cartographies symboliques du continent européen, les pouvoirs d'un savoir se jouant de l'onomatopée ou les conditions de production de l'altérité. Par-delà la clarté d'exposition et la richesse d'une argumentation érudite, sa lecture est précieuse en ce qu'elle nous rappelle à quel point « voir, c'est reconnaître » (pour reprendre l'expression de G. Lenclud¹)... et combien l'oublier peut avoir des conséquences politiques meurtrières.

Nadège Ragaru -
Sciences Po Paris, CERI

Combes (Hélène) - *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique.* – Paris, Karthala, 2011
(Recherches internationales). 452 p. Annexes. Bibliogr.

Comment les animateurs de mouvements protestataires peuvent-ils peser sur le fonctionnement d'une organisation partisane ?

Pour répondre à cette question générale, l'ouvrage étudie la genèse et les évolutions d'une formation particulière : le Parti de la révolution démocratique (PRD) est créé au Mexique en 1989, en opposition au monopole politique exercé depuis 1929 par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) ; la contestation de la fraude qui a entaché l'élection présidentielle de 1988 amène alors à se regrouper sous une même bannière des responsables associatifs, les militants de groupuscules de gauche et les membres du Courant démocratique (CD), faction du PRI formée autour de Cuauhtémoc Cárdenas. Par l'entremise du PRD, les premiers obtiennent des mandats municipaux ou des sièges de député sans avoir bénéficié d'une longue socialisation partisane. Le parti se présente ainsi comme un « acteur profondément intriqué aux mouvements sociaux et généralement aux organisations contestataires ». Un phénomène de « multi-engagement » peut y être observé qui recouvre deux dimensions : le « multi-positionnement » est tout d'abord le fait d'« acteurs qui occupent des positions de direction au sein d'une et parfois de plusieurs organisations contestataires (mouvements sociaux, organisations sociales, etc.) et mènent parallèlement une carrière politique au sein du PRD » ; une dynamique de « reconversion militante » est ensuite – et plus rarement – enregistrée lorsqu'un individu renonce à son activité associative pour se consacrer exclusivement au parti (p. 14). Ces caractéristiques invitent à « dépasser une approche en termes d'interaction entre les partis, d'un côté, les mouvements sociaux, de l'autre », pour « mettre l'accent sur le *continuum* de l'action collective » (p. 16). L'auteure refuse en d'autres termes de se livrer à une « étude de structure à structure » qui impliquerait « l'analyse d'un parti politique comme un tout homogène et d'un mouvement social comme un ensemble uniforme » (p. 18-19). Elle énonce en lieu et place deux principes d'analyse : 1/ les acteurs engagés dans une trajectoire de « multi-engagement » sont les « artisans privilégiés de la fabrique partisane » ; ils contrôlent « les processus de production (matériels, humains et symbolique) qui contribuent à façonner un parti politique » ; les frontières partisanes sont le produit de leurs luttes incessantes, chacun cherchant à valoriser au sein de l'organisation les ressources dont il est pourvu ; 2/ les interactions entre l'État et les

1. Gérard Lenclud, « Quand voir, c'est reconnaître. Les récits de voyage et le regard anthropologique », *Les terrains de l'enquête*, 1, 1995, disponible à l'adresse : <<http://enquete.revues.org/document266.html>>.

organisations politiques favorisent ou non la structuration des réseaux militants et déterminent les tendances au « multi-engagement ».

Un matériau empirique diversifié permet de développer le propos : des observations ethnographiques ont été menées entre 1998 et 2000 (réunions de courants, meetings électoraux, manifestations commémoratives, réunions pour les élections primaires, etc.) ; 74 entretiens ont été réalisés – et réitérés dans certains cas – avec des dirigeants nationaux et régionaux du PRD ; les archives du parti et des documents puisés dans des fonds privés ont encore enrichi le corpus. Les trajectoires des dirigeants du PRD depuis 1960 ont enfin prêté à une analyse quantitative : les *curricula* de 186 candidats à la députation ont été codés, de même que 304 réponses à un questionnaire administré lors du Congrès de Zacatenas en 2001 ; un traitement statistique complémentaire a été réservé aux actes de violence contre les membres du parti recensés par la Commission nationale des droits de l'Homme. Sur cette base, l'auteure caractérise les « variations de la frontière entre sphère institutionnelle et espace contestataire en fonction des cycles de mobilisation » (p. 38). Après le tremblement de terre de 1985, une première mise en réseau est observée dans le cadre du mouvement urbain populaire. Un mouvement étudiant vient ensuite élargir le périmètre de la protestation. La campagne pour l'élection présidentielle de 1988 permet une convergence partielle des mobilisations (1^{re} partie). Après la proclamation des résultats, la création du PRD formalise la coalition et permet une nouvelle densification. L'organisation partisane s'associe au mouvement des endettés (El Bárzon) pour protester contre le projet de faire endosser par la puissance publique les dettes contractées par les plus grandes fortunes du pays. Des relations plus complexes sont nouées avec le mouvement zapatiste formé au Chiapas ; après quelques manifestations de soutien, le PRD prend ses distances au cours des années 1990 en affichant sa prétention à une conquête directe du pouvoir (2^e partie). L'appareil du parti commence alors à se structurer. La place qu'y occupent les organisations contestataires est définie avec précision : structuration de « courants » adossés à des réseaux associatifs ; édification de la hiérarchie partisane et légitimation des positions dominantes par la mise en avant de liens avec des mouvements sociaux (3^e partie). En surmontant

quelques obstacles de taille – les fraudes électorales et les violences à l'encontre des militants – les responsables du PRD renforcent leur assise (4^e partie). Des « trajectoires typiques » peuvent dès lors être retracées : elles révèlent que le « multi-engagement » favorise l'accès aux postes de direction et aux mandats électifs (5^e partie). Les acteurs qui présentent ce profil ne s'en affrontent pas moins pour définir la forme que doit présenter « l'ouverture » du parti. Chacun entend imposer comme critère de légitimité la connexion au mouvement social dont il est lui-même issu. Les élections internes prêtent à de violentes passes d'armes : organisées en 1993 pour les seuls militants, elles sont élargies en 1995 de façon à impliquer tous les citoyens inscrits sur les listes électorales (6^e partie). Une conclusion ferme peut alors être formulée : « C'est le rapport à l'environnement qui permet de comprendre comment les règles du jeu interne se discutent et se fixent » (p. 391).

Loin de s'adresser aux seuls observateurs de la vie politique mexicaine, l'auteure prend soin de positionner son étude dans des débats généraux ; elle dialogue de bout en bout avec les principaux théoriciens des mobilisations partisanes, en s'appuyant sur des références francophones (Michel Offerlé, Bernard Pudal, Frédéric Sawicki, etc.) aussi bien que sur des travaux publiés ou traduits en anglais (Peter Mair, Angelo Panebianco, etc.). L'ouvrage fourmille de propositions qui peuvent inspirer le comparatiste et prêter à l'analyse des articulations entre partis et mouvements sociaux sur divers terrains. Trois exemples donneront la mesure des perspectives de recherche ouvertes au fil des chapitres. La distinction opérée entre les militantismes « porteur », « moteur » et « dépendant » retient en premier lieu l'attention. Loin de constituer une typologie figée et de réifier les catégories d'analyse, elle permet de pointer des propriétés évolutives et d'appréhender la temporalité des mobilisations. Le militantisme « porteur » est caractérisé lorsque émerge une « nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux dont un certain nombre vont réinvestir à plus ou moins long terme leurs ressources associatives » dans le parti ; dans le même temps, des « ressources politiques (causes, médiations, militants et sympathisants) » fournies par les mouvements sociaux sont intégrées au jeu partisan. Le militantisme devient « moteur » lorsque « son existence et sa nature entraînent et déterminent d'autres types d'engagement que l'on qualifiera de « militantismes dépendants » » (p. 308-14).

Les outils forgés pour étudier la « bataille sur les formes légitimes de mobilisation » (p. 357) invitent en second lieu à jeter un nouvel éclairage sur les jeux d'échelles partisans. Une tension est mise au jour entre les ressources locales fournies par les mouvements sociaux (capacité de mobilisation, savoir-faire contestataires, etc.) et celles qui sont communément obtenues au sommet du parti (accès aux informations, maîtrise du processus législatif, etc.). L'organisation d'élections internes permet de démonétiser celles-ci au bénéfice de celles-là. Elle donne une prime aux dirigeants les plus insérés dans des réseaux localisés et dévalorise les cadres nationaux qui ne peuvent se prévaloir d'une implantation territoriale. Les perredistes qui se positionnent dans le premier registre animent des « bureaux d'attention citoyenne » et organisent des rencontres régulières avec des associations de quartier, de façon à montrer qu'ils sont « en prise avec la réalité sociale » (p. 198 et 361). Les dirigeants les moins dotés en « ressources associatives » dénoncent ces pratiques et les qualifient de « clientélistes ». Ils s'efforcent de nouer des alliances compensatoires avec les factions dissidentes de partis concurrents et tentent de substituer aux élections internes un principe de désignation articulé aux sondages d'opinion, moins « manipulables » selon eux. Le jeu interne est donc structuré par les entreprises croisées de légitimation et de délégitimation du « lien associatif » construit par les acteurs multi-positionnés.

Ne se limitant pas à décrire des luttes symboliques entre dirigeants, l'ouvrage examine en troisième lieu le fonctionnement des relations de clientèle les plus caractérisées et fournit des clés de lecture utiles à tous les chercheurs qui étudient les transactions entre élus et militants. L'Assemblée des quartiers (Asamblea de barrios – AB) constitue un observatoire privilégié. Cette structure associative bénéficie de financements publics et contrôle localement l'accès au logement. Elle permet de fidéliser les militants, en leur garantissant des rétributions matérielles. Ses responsables peuvent peser au sein du PRD ; ils disposent d'« une « armée de réserve » mobilisable par la machine partisane ». Le dispositif peut néanmoins échapper à leur contrôle. Lorsque les cadres partisans qui n'ont pas accès aux mêmes ressources dénoncent des pratiques déloyales et crient au dévoiement des élections internes, la direction de l'AB tente vainement de limiter la distribution d'avantages personnalisés : elle est immédiatement rappelée à l'ordre par sa

clientèle. En s'appuyant sur les travaux d'Edward P. Thompson, l'auteur en arrive ainsi à caractériser une « économie morale du militantisme », fondée sur des droits et obligations réciproques. Les perredistes recrutés dans les quartiers les plus modestes développent un « imaginaire de justice » et réclament une rétribution équitable de leur engagement. Il apparaît ainsi que les dirigeants sont « contraints par leurs militants » (p. 191-198).

Ces clés de lecture originales suffiront à n'en pas douter à arracher l'ouvrage aux bibliothèques spécialisées et à le faire entrer de plain-pied dans les bibliographies générales de sociologie politique.

Antoine Roger –

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Orsini (Amandine) – *La biodiversité sous influence ?*

Les lobbies industriels face aux politiques internationales d'environnement. – Bruxelles,

Éditions de l'Université de Bruxelles,

2010 (Science politique). 248 p. Bibliogr.

On évalue aujourd'hui à plus de 500 le nombre d'accords multilatéraux d'environnement. L'existence de traités internationaux dans ce domaine n'est certes pas nouvelle mais leur multiplication est désormais devenue un fait marquant du multilatéralisme de ces quarante dernières années. Une telle évolution n'est probablement pas sans incidence sur la scène internationale, car elle incite à reconsidérer les forces agissantes de la coopération entre États et leurs effets. Les acteurs non étatiques ont ainsi bénéficié d'un intérêt renouvelé en Relations internationales, en particulier depuis les années 1990. Les firmes ont suscité moins de recherches que les organisations non gouvernementales (ONG) sur les sujets environnementaux. La distinction « *doing good* » versus « *profit-making* » qui oppose trop facilement les logiques d'action des ONG à celle des firmes dans la littérature souligne aussi de véritables problèmes de recherche au sujet de ces dernières. Comment les entreprises réagissent-elles à cette multiplication d'accords internationaux d'environnement ? Constituent-elles une force motrice de ces évolutions ou, au contraire, un élément de résistance ?

L'ouvrage d'Amandine Orsini apporte une contribution marquante à la fois sur cette catégorie d'acteur et les controverses académiques que celle-ci a suscitées. Le cas de la Convention des

Nations unies sur la diversité biologique, choisi pour les aborder, est particulièrement significatif de l'importance prise par les traités d'environnement. Alors que cette convention, adoptée en 1992 lors de la Conférence de Rio sur le développement durable, devait intégrer les textes existants relatifs à la protection des espèces remarquables, elle inclura également des enjeux d'une tout autre nature : les organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'accès aux ressources génétiques du vivant. Les travaux de la convention vont en effet déboucher sur l'adoption à la fois du protocole de Carthagène sur la biosécurité, en 1998, et sur le principe, acquis en 2002, d'un protocole sur « l'accès et le partage » de ces ressources (adopté en 2010 à Nagoya au Japon et désormais ouvert à ratification). Ces dispositions sont entrées directement en concurrence avec celles de l'Organisation mondiale du commerce ou de traités existants sur la propriété intellectuelle. Elles ont affecté les intérêts commerciaux de plusieurs secteurs industriels tels que les entreprises de biotechnologie, pharmaceutiques, de l'industrie alimentaire. Elles ont enfin eu des conséquences notables sur les législations nationales de plusieurs États. A. Orsini retrace les facteurs à l'origine de cette situation et son évolution, en se concentrant en particulier sur la séquence qui va des années 1990 à 2010.

Le concept d'influence constitue la clef de voûte du cadre d'analyse proposé. La démonstration consiste à mettre en vis-à-vis les préférences des entreprises, ainsi que les actions qu'elles ont menées, avec les résultats des processus politiques respectivement aux niveaux national et international. La conceptualisation porte sur trois plans différents : les préférences des entreprises déterminées par des facteurs relevant de leur environnement, la formation des positions nationales des États à travers l'examen d'un jeu à deux niveaux (*two-level-game*) entre arène nationale et internationale et, enfin, la dynamique propre des négociations internationales menées sous l'égide de la convention. Chacun de ces choix est justifié par une discussion vis-à-vis d'options théoriques qui ont étudié les firmes en Relations internationales (libéralisme, économie politique internationale, constructivisme). A. Orsini en explicite les tenants et propose une synthèse utile à sa propre démonstration. Cette démarche la conduit à cibler l'investigation empirique sur l'action des entreprises, d'une part dans les pays où ces enjeux de politiques publiques sont particulièrement importants pour

les entreprises nationales et firmes transnationales, et, d'autre part, au niveau international dans les délégations nationales et au sein de coalitions internationales d'entreprises. Le développement apporte ainsi des éclairages successifs sur l'interaction entre les législations nationales, la politique étrangère et les négociations internationales dans le cadre de la convention sur la diversité biologique. Pour chacun des cas nationaux sélectionnés (États-Unis, Brésil, Costa-Rica, Suisse, Union européenne et Allemagne) ainsi que pour les processus de discussion des protocoles au niveau de la convention, l'influence des entreprises est évaluée : celle-ci apparaît au final très modérée, voire inexistante. Cette conclusion a une double portée, vis-à-vis des débats qui marquent les Relations internationales, car elle conteste l'interprétation néo-gramscienne sur la domination des firmes multinationales, mais également par la richesse des matériaux empiriques mobilisés.

Cette conclusion principale est bien entendu à nuancer en fonction des différentes arènes de décision considérées et séquences étudiées. L'un des intérêts de l'ouvrage est d'assumer et d'analyser la complexité des processus de négociation portant sur les biotechnologies et l'accès aux ressources du vivant. La question du « Qui perd ? Qui gagne ? » fait l'objet de plusieurs développements utilisant les données d'une enquête empirique qui repose sur une cinquantaine d'entretiens auprès de représentants d'intérêts industriels, d'ONG, de délégations nationales. Des données d'archives sur les travaux de la convention et une analyse statistique des participants, observateurs, représentants des États, viennent compléter l'enquête. Plusieurs passages et extraits d'entretien apportent des illustrations marquantes des moyens de pression des entreprises, qu'elles cherchent à neutraliser l'intervention de délégués de certains États lors des discussions internationales ou bien comptent, en nombre, parmi les membres des délégations nationales. L'ouvrage contribue également à éclairer des débats théoriques qui s'inscrivent en science politique. Parmi les résultats de l'enquête, on notera l'importance prise par les administrations de l'environnement dans la formation des positions nationales et leur place dans les délégations nationales : la dimension sectorielle des enjeux d'environnement, quand elle est défendue par une administration spécialisée, fait, à plusieurs reprises, la différence, y compris pour l'Union européenne. La portée diachronique de l'analyse montre également que

les positions et des entreprises et des États sont loin d'être stables dans le temps. La double déconstruction de la politique étrangère des États et des préférences des entreprises à laquelle se livre A. Orsini se révèle essentielle pour mieux saisir les aboutissants des négociations internationales. Elle met ainsi en avant les capacités différentes de ces acteurs à participer aux discussions internationales et à bien saisir la complexité des questions qui y sont abordées. À cet égard, les entreprises ne sont pas nécessairement bien préparées et les différences sont grandes d'un secteur à l'autre, d'un pays à l'autre.

La biodiversité sous influences est une analyse originale sur le plan théorique, dont les observations rejoignent des travaux sur les actions des firmes dans les négociations internationales ou auprès de l'Union européenne (par exemple avec Virginia Haufler, Cornelia Woll, David Coen). Si les entreprises parviennent d'abord à éviter ou à faire obstacle aux négociations internationales, certaines vont à terme adopter des stratégies plus efficaces pour limiter les coûts des réglementations environnementales ou s'y adapter. L'examen de l'hypothèse selon laquelle les firmes deviennent plus proactives face à l'enchevêtrement, et des niveaux de décision, et des politiques publiques, vient conclure l'ouvrage qui fait état des nouveaux ajustements adoptés par les entreprises de différents secteurs industriels. Se trouve ainsi justifiés le choix d'une perspective diachronique, de même que l'étude des coalitions de firmes qui se révèlent être parfois de simples paravents à des stratégies individuelles d'entreprises. Cet ouvrage très riche par les sujets abordés et les angles de vue qu'il combine promet une lecture claire et passionnante de controverses à la fois politiques et scientifiques : que ce soit la culture et la commercialisation des OGM ou bien l'utilisation, par des entreprises des pays du Nord, des ressources du vivant des pays du Sud, stigmatisée désormais par le terme de « biopiraterie ».

Nathalie Berny -

Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim

Klein (Asmara) - *La coalition Publiez ce que vous payez. Une campagne pour la gestion responsable des ressources naturelles.* - Paris, L'Harmattan, 2010 (Questions contemporaines). 162 p. Annexes. Bibliogr.

Comment se créent, se construisent et se pérennisent des mobilisations transnationales sur des causes aussi vastes que celle de la « transparence » ? Ces initiatives de transparence

entraînent-elles une métamorphose et une réinvention des jeux de pouvoirs à l'échelle mondiale entre États, entreprises et sociétés civiles ? L'ouvrage *La coalition Publiez ce que vous payez* d'Asmara Klein, reproduction de sa maîtrise de science politique à l'Institut d'études politiques de Paris, se propose de répondre à ces questions. Cet ouvrage offre un plaidoyer sur un sujet d'actualité croissante, la transparence des revenus liés aux ressources extractives au travers de deux initiatives, PCQVP (Publiez ce que vous payez) et l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) réclamant la publication des montants des sommes payées par les entreprises aux États dont elles valorisent les ressources. Asmara Klein poursuit actuellement ses travaux sur la transparence par une thèse portant sur l'avènement de la transparence comme nouvelle norme et pratique internationale.

Cet ouvrage se donne pour objectif de contribuer à la réflexion sur l'arrivée au-devant de la scène internationale de nouveaux acteurs disputant l'autorité des États. L'auteure inscrit son questionnement dans un prolongement des débats sur l'action collective transnationale. Elle renvoie notamment aux travaux de S. Tarrow sur les coalitions, de M. Keck et K. Sikkink sur les acteurs transnationaux, ou de J. Rosenau et S. Strange sur le retrait des États. S'inscrivant dans la lignée des travaux d'approche transnationale s'étant imposés notamment dans les années 1980-1990, elle propose dans un air de « déjà lu » une réactualisation de ces travaux à la fois à travers une démarche sociologique et constructiviste privilégiant l'étude des alliances entre ONG (organisations non gouvernementales), entreprises et représentants des États, la politisation des enjeux à l'échelle internationale, et enfin, les effets de la globalisation et les tentatives de régulations politiques qu'elle engendre. C'est le fil directeur qui guide l'ensemble de cette réflexion, aboutissant au constat – selon nous discutable – d'une « *success story* » de la coalition PCQVP. En effet, en ne donnant la parole qu'aux représentants occidentaux de ces initiatives, elle ne prend pas en compte les aspects pratiques du fonctionnement de ces coalitions au quotidien, en particulier dans les pays en développement. De plus, elle ne montre pas clairement comment se traduit concrètement la division du travail entre ONG des pays du « Nord » et celles des pays du « Sud ».

Le livre est composé de deux parties respectivement consacrées à la genèse en Afrique et en Europe de la campagne PCQVP, et ensuite à

l'institutionnalisation de la coalition autour de trois acteurs clés (États, entreprises et ONG). Après un chapitre consacré à l'étude de la notion de transparence et à son émergence comme cadre de mobilisation transnationale, l'auteure étudie la « stratégie d'encerclement » poursuivie par les ONG pour mettre cette cause à l'agenda des acteurs étatiques et des multinationales. L'engouement pour le concept de transparence participe à un processus de légitimation et d'opportunisme à la fois au sein des organisations internationales et institutions financières de Bretton Woods, tout comme au sein des États et multinationales, faisant l'objet de plusieurs formes d'appropriation. Grâce au développement de solidarités transnationales reposant sur l'interconnexion d'une pluralité de groupes, les ONG participeraient à la diffusion de valeurs universelles et à l'activation des consciences. Ce ralliement, défini ici comme « horizontal », repose à la fois sur une ambition globale et un ancrage local qu'elle illustre avec une étude de cas centrée sur le Congo-Brazzaville.

Dans une seconde partie, elle s'arrête plus longuement sur ce qu'elle appelle la « vacuité de l'autorité de l'État », formule qu'elle rattache à l'Afrique. Elle l'étudie à la fois au travers du concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et en déplaçant le regard, d'une part, sur le cas particulier des relations entre entreprises et acteurs non gouvernementaux, et d'autre part, sur l'instrumentalisation de la norme de transparence au sein de l'ITIE. ONG et entreprises se trouvent désormais en concurrence pour l'imposition de normes sociales et procèdent ainsi à une réinvention de la politique qui leur permet de participer, avec succès selon l'auteure, à la prise de décision politique en faveur d'un « multilatéralisme tripartite » institutionnalisé. Néanmoins, le dernier chapitre souligne également le rôle persistant de l'État dans la formulation de préférences collectives, grâce à l'ITIE qui est en premier lieu une initiative gouvernementale. L'insertion de nouveaux acteurs sur la scène internationale aboutit selon A. Klein à un ébranlement et à une érosion de la souveraineté étatique produisant inmanquablement une redistribution de l'autorité en faveur des acteurs non étatiques. Ce point de vue nous semble contestable dans la mesure où la mise en œuvre et la réussite de ces initiatives dépendent avant tout du volontarisme et de la participation des États.

Outre l'usage de notions et d'approches critiquables (telles que la thèse de la malédiction des ressources, ou de termes comme « gouvernance »

ou « société civile » qui ne sont pas définis), A. Klein ne se distancie pas assez ou clairement du langage d'acteur. S'il est certes essentiel de faire référence à ce vocabulaire « à la mode » tel que la « gouvernance multi-acteurs » ou l'« *accountability* », il est absolument nécessaire de s'en détacher pour en révéler les travers normatifs et globalisant, et donc d'en comprendre les enjeux de définition. Ceci, d'autant plus que ces notions sont avant tout utilisées par les bailleurs de fonds et les organisations occidentales afin de légitimer leur engagement (assez superficiel) dans ce domaine. Ce qui fait néanmoins l'intérêt de cet ouvrage, en dépit de son caractère peu empirique et parfois idéalisé, c'est son approche mêlant à la fois sociologie et relations internationales.

Victoria Lickert -
Université Paris I-Panthéon Sorbonne

Terssac (Gilbert de), Mignard (Jacques) -
Les paradoxes de la sécurité. Le cas d'AZF. -
Paris, PUF, 2011 (Le travail humain). 258 p. Bibliogr.

Commençons tout d'abord par dissiper un malentendu en précisant ce que ce livre n'est pas. Même s'il porte sur l'usine chimique d'AZF, il ne traite pas du tout de l'explosion qu'elle a connue en 2001, ni ne donne de clés pour comprendre les logiques de cette catastrophe. À l'inverse, il illustre même plutôt un paradoxe, à savoir que c'est dans une entreprise dans laquelle la sécurité a été considérablement améliorée qu'a lieu cette explosion. Ce livre se situe donc dans une perspective autre. Il effectue tout d'abord une analyse sur un temps relativement long en couvrant la période allant de 1960 à 2001. Il se donne ensuite pour objectif de mettre à jour et d'analyser la production ou la « fabrique » de la sécurité dans les entreprises. Il le fait en livrant le résultat d'une enquête minutieuse auprès de salariés de l'usine. De nombreux entretiens ont été effectués auprès du personnel et sont abondamment cités dans le texte, donnant une dimension très vivante à l'ouvrage. Ce travail d'enquête *a posteriori* est complété par le fait qu'un des coauteurs de l'ouvrage – avec Gilbert de Terssac, sociologue du travail qu'il n'est pas nécessaire de présenter – Jacques Mignard, est ancien ouvrier d'AZF, syndicaliste et a été animateur sécurité dans l'entreprise à partir de 1980.

Cet ouvrage propose donc d'ouvrir la boîte noire de la production de la sécurité dans

l'entreprise à partir de cet exemple d'AZF. Les auteurs cherchent à mettre en évidence les multiples contradictions, les paradoxes, les tensions auxquelles conduisent les différentes démarches d'amélioration de la sécurité dans une entreprise dangereuse. Le cas d'AZF est à cet égard intéressant puisque cette entreprise connaît deux périodes très différenciées eu égard à ces problématiques. La première période de 1960 à 1980 est caractérisée par une absence de prise en compte des questions de sécurité dans l'entreprise, visible notamment par un taux d'accidents du travail extrêmement élevé. Dans cette première période, le désintérêt vis-à-vis des questions de sécurité est partagé par tous les acteurs de l'entreprise, qu'ils relèvent de la direction, soient salariés ou aient des responsabilités syndicales. Même si le site de Toulouse est régulièrement montré du doigt par les responsables nationaux du groupe industriel pour ses mauvais résultats en termes de nombre et de fréquence d'accidents du travail, ces critiques ne suffisent pas à faire passer les préoccupations de sécurité devant les contraintes de production. Pour les ouvriers, une conception héroïque du travail leur permet de supporter des conditions de travail extrêmement dangereuses. Du point de vue des acteurs syndicaux impliqués dans les CHSCT, dans un contexte de relations tendues entre employeur et syndicats, un positionnement en faveur d'une amélioration de la sécurité est difficile à construire car il signifierait sortir d'une position purement revendicative et impliquerait de se placer, ne serait-ce que momentanément, du côté des employeurs.

La situation change en 1980 avec la volonté affirmée par la direction de s'engager dans une amélioration de la sécurité, tant la situation est devenue inacceptable. Les auteurs montrent alors de façon très précise comment les pratiques vont effectivement être transformées au sein de l'entreprise. La première étape, qui apparaît indispensable, est l'implication effective de la direction dans cette réorientation des pratiques dans l'entreprise. Cet engagement de la direction à faire respecter les nouvelles règles de sécurité est important puisque, lorsque cet investissement faiblit, comme c'est le cas de 1983 à 1988, les résultats en termes de nombre et de fréquence d'accidents s'aggravent rapidement. Au contraire, lorsque l'objectif est approprié de façon prioritaire par la direction, comme c'est à nouveau le cas en 1988 (le nouveau directeur décide alors symboliquement d'envoyer une lettre manifestant

cet engagement au domicile de chaque ouvrier), les résultats peuvent être rapides et spectaculaires. Cependant, cet engagement est insuffisant à lui tout seul et les auteurs montrent les mécanismes d'appropriation des règles de sécurité par les personnels de l'entreprise à différents niveaux. Les analyses de ces mécanismes d'appropriation sont particulièrement riches et insistent sur les différentes formes de négociations qui s'opèrent autour de l'appropriation des règles par les intéressés. Les auteurs montrent de façon très fine comment, suivant les cas de figure, les règles sont tour à tour appropriées sur des modèles différents allant de l'explication à l'exemplarité en passant par l'expérimentation. Ils révèlent comment les règles, loin de se résumer à des préceptes formels, sont perpétuellement objet de négociation et d'appropriation et qu'elles contribuent, à travers les modifications des pratiques qu'elles opèrent, à modifier les collectifs de travail. C'est notamment le cas avec l'engagement actif du CHSCT dans la mise en place de cette nouvelle politique mais c'est particulièrement vrai dans le sens où l'ordre de la production se trouve renégocié de façon collective en mettant au premier plan les impératifs de sécurité. C'est l'ensemble de la vie de l'entreprise qui est ainsi progressivement réordonnée, comme l'indique la diffusion de l'analyse des incidents et accidents par la technique de l'arbre des causes, qui conduit les acteurs à chercher à comprendre les incidents potentiellement ou réellement dangereux sans entrer dans une logique de punition d'un coupable mais en cherchant à comprendre les logiques qui en ont été à l'origine.

La richesse de cet ouvrage est donc de nous emmener dans un terrain très peu documenté et insuffisamment investigué : celui du travail dans les entreprises dangereuses. L'intérieur de l'entreprise n'est que trop rarement l'objet d'enquêtes sociologiques aussi fines et cet ouvrage permet enfin de porter le regard sur des pratiques qui restent habituellement méconnues, soit qu'elles disparaissent sous les règles formelles de sécurité ou d'organisation du travail, soit qu'elles soient l'objet d'un désintérêt de la part des chercheurs en sciences sociales. Tout en nous faisant réellement entrer dans les pratiques des acteurs et en nous permettant de les comprendre, cet ouvrage développe plusieurs idées importantes sur la façon dont la sécurité est construite dans une entreprise. Les auteurs montrent notamment que la sécurité repose avant tout sur un engagement de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, une mobilisation

autour d'un projet qui doit être approprié collectivement, dont la mise en œuvre ne doit pas être entravée par des rapports de force trop rigides et conduire au contraire à transformer les rapports de pouvoir dans l'entreprise. La sécurité ne consiste donc pas dans l'affirmation de valeurs plus ou moins générales mais dans la recherche d'accords ou de compromis sur des pratiques nouvelles à mettre en œuvre, quitte à ce que leur application ne soit pas immédiate. En d'autres termes, les auteurs revendiquent que la sécurité soit négociée, c'est-à-dire qu'elle engage l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans l'établissement de nouvelles relations et dans la construction d'un collectif de travail.

À la lecture de cet ouvrage, on voit comment des structures de travail peuvent être transformées en intégrant progressivement les impératifs de sécurité. Il montre cependant aussi que la sécurité n'est jamais définitive ni absolue comme le montre le paradoxe du cas d'AZF, à savoir que, malgré les politiques d'amélioration de la sécurité, aucune organisation n'est à l'abri de l'accident, voire de la catastrophe.

Emmanuel Henry -

Sciences Po Strasbourg, PRISME-GSPE

Bezès (Philippe), Siné (Alexandre), dir. - *Gouverner (par) les finances publiques.* - Paris, Presses de Sciences Po, 2011 (Gouvernances). 524 p.

A la différence de leurs collègues étrangers, les politistes français se sont jusqu'à maintenant peu intéressés aux questions budgétaires et fiscales, alors qu'il s'agit là d'une dimension essentielle du développement de l'État et de son pouvoir d'intervention sur la société. Entre la science économique occupée à rechercher l'allocation optimale des agrégats budgétaires et la discipline juridique, davantage intéressée par les règles structurant le prélèvement et l'utilisation de l'argent public, il y a pourtant la place pour une sociologie des finances publiques. Dans leur introduction, Philippe Bezès et Alexandre Siné dressent un panorama très bien documenté de tous les travaux de sciences sociales, pour la plupart en langue anglaise, ayant contribué à faire progresser les connaissances dans ce domaine. Depuis la réflexion menée par les pères fondateurs de la sociologie sur le financement de l'État, le renouveau de l'analyse des finances publiques s'est orienté dans trois directions. Une première série de travaux de politique comparée met

en lumière les spécificités nationales des politiques fiscales ou des cultures budgétaires, l'auteur de référence étant Aaron Wildavsky. Un deuxième type de recherches s'inscrit dans le courant néoinstitutionnaliste et s'intéresse, notamment à la suite de Jacob S. Hacker et Paul Pierson, aux effets induits par les dépenses sociales et par les réductions d'impôts sur l'économie des inégalités. La troisième direction renvoie à une réflexion à la fois historique et sociologique sur l'impôt comme rapport social de pouvoir, susceptible de générer des révoltes mais aussi de fabriquer du consentement, à l'instar des deux volumes consacrés par Martin Daunton à l'histoire de l'impôt en Grande-Bretagne. L'objectif des coordinateurs de l'ouvrage est de tenir ensemble ces trois dimensions en développant une sociologie des finances publiques qui rende compte des rapports des citoyens aux États, des conflits entre groupes sociaux et des effets des instruments budgétaires et fiscaux sur les comportements. Un tel programme ne peut qu'emporter l'adhésion et c'est donc au niveau des modalités de sa réalisation que peut s'engager la discussion.

La plus grande réussite du livre est sans conteste de parvenir à montrer la dimension éminemment conflictuelle des matières budgétaires et fiscales. Sous couvert de débats théoriques et techniques, les controverses sur les finances publiques impliquent en réalité des enjeux qui sont directement politiques et sociaux. En rendant compte des conflits qui ont précédé l'adoption de l'impôt sur le revenu en France, Nicolas Delalande montre ainsi que si le projet d'un impôt progressif a mis tant de temps à s'imposer, c'est en grande partie car les opposants à Caillaux sont parvenus à situer leur combat sur un plan moral, en passant sous silence les divergences d'intérêt entre catégories sociales de contribuables. Cette représentation aveugle aux différences sociales demeure d'ailleurs encore aujourd'hui un ressort fondamental des adversaires de l'impôt. Les conflits autour des enjeux financiers peuvent aussi conduire à reformuler certains problèmes sociaux : l'étude par Choukri Hmed de la lutte des foyers de migrants dans les années 1970 montre qu'une mobilisation apparemment très sectorielle, centrée sur la question des loyers, peut contribuer à reproblématiser une politique publique en faisant de son financement un enjeu de luttes et de rapports de force. À l'inverse, comme le souligne Patrick Le Lidec, le flou qui entoure l'évolution du financement des collectivités locales et de leurs compétences a largement contribué à masquer les enjeux politiques

qui se trament derrière les luttes d'influence entre l'État et les différentes collectivités publiques.

La plupart des autres contributions placent au cœur de leur raisonnement l'idée que les finances publiques constituent un instrument de gouvernement dont il s'agirait d'analyser l'enjeu et les effets. Reprenant la thèse de Christopher Howard selon laquelle les dépenses fiscales constituent un *hidden welfare state*, Julie Pollard montre par exemple que des pans entiers de la politique du logement en France demeurent dans l'ombre du débat public, notamment en raison de la multiplication des exonérations d'impôt ; les dépenses fiscales sont plus faciles à adopter que les dépenses budgétaires car elles échappent plus souvent au contrôle des parlementaires ; mais elles sont aussi propices à l'accroissement d'inégalités qui restent en grande partie invisibles. Dans le domaine de l'assurance-maladie, Frédéric Pierru montre que la direction du Budget, en usant de l'instrument que constitue l'enveloppe globale et en imposant la maîtrise des dépenses de santé à l'agenda bureaucratique, est parvenue à restructurer l'architecture du financement du système de soins, au détriment des assurés sociaux.

En dépit d'une brillante introduction qui tisse les fils problématiques susceptibles de relier les contributions entre elles, les articles qui composent cet ouvrage n'en restent pas moins hétérogènes et parfois en décalage avec la diversité des thèmes envisagés par les coordinateurs. La tendance de certains auteurs à se focaliser sur les règles, sur les organisations et sur les instruments fait inmanquablement passer au second plan les acteurs, les groupes sociaux, leurs stratégies et les rapports de domination qui sont sous-jacents aux conflits auxquels ils participent. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage vient combler un vide. Espérons que d'autres suivront cette voie pour compléter l'édifice.

Alexis Spire –
CNRS, CERAPS

**Desage (Fabien), Guéranger (David) –
*La politique confisquée. Sociologie des réformes
et des institutions intercommunales.* –**

Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant,
2011 (Savoir/Agir). 250 p. Bibliogr.

L'intercommunalité française, pris successivement comme objet de réforme et régime politique spécifique, est au centre de l'ouvrage coécrit par Fabien Desage et David

Guéranger à partir d'un croisement de leurs thèses respectives (le premier ayant travaillé sur l'agglomération lilloise, le second sur l'agglomération chambérienne). L'écriture croisée de cet ouvrage n'est pas une simple formule : elle relève véritablement de l'exercice de style et s'avère pleinement réussie. Les considérations historiques et nationales se mêlent avec fluidité aux récits monographiques lillois et chambériens, glanant ça et là des éléments complémentaires de comparaison dans les travaux portant sur d'autres cas (Bordeaux, Lyon, Nantes, etc.). Le ton est simple et direct, les références distillées avec parcimonie, permettant à l'ouvrage d'être à la fois accessible à un large auditoire et scientifiquement rigoureux. Le travail de F. Desage et D. Guéranger est construit autour de deux axes centraux, structurant les deux parties de l'ouvrage. Chaque axe ouvre en réalité le front d'une controverse scientifique, témoignant d'une volonté de dépasser les usuels bilans et perspectives de la réforme intercommunale française, régulièrement établis par ses observateurs. Cette vigueur polémique concerne autant certaines questions fondamentales de la science politique (qu'est ce que réformer ?) que les tendances politiques et scientifiques de l'étude des agglomérations européennes (que dire du statut politique de ces entités institutionnelles ?), et plus particulièrement les discours valorisant la « nouveauté » et « l'originalité » des nouvelles régulations politiques intercommunales.

Premièrement, au-delà de son objet (l'intercommunalité), l'ouvrage analyse en profondeur la question de la réforme et des problèmes liés à son étude. De la Révolution française aux plus récentes lois de décentralisation, la (re)composition territoriale de l'autorité communale en France est l'occasion pour les auteurs de révéler le saisissant décalage entre les velléités (nationales) réformatrices et les déclencheurs (locaux) du changement. Les auteurs démontrent, avec minutie et force de subtilités empiriques, que les réformes, quelles que soient leurs rhétoriques, motivations et ambitions politiques, n'ont toujours été que des périodes de blocage permettant aux édiles municipaux (et plus particulièrement aux maires) d'amoinrir la portée des changements souhaités et de conserver leur monopole sur la définition des intérêts intercommunaux. Le « passage » à l'intercommunalité prend place dans les périodes froides, à l'ombre de l'agenda politique national, lorsque les rouges politiques et

administratifs locaux s'autodéterminent. Les progressions timides et intermittentes de l'intercommunalité sont toujours le fruit des stratégies locales où élus et fonctionnaires intercommunaux se saisissent de cette nouvelle institution. Étudier l'intercommunalité « par le haut » se révélerait ainsi un exercice stérile, puisque « l'institutionnalisation de l'intercommunalité procède avant tout de la mobilisation des acteurs locaux » (p. 119). À la grande histoire juridique des réformes répond ainsi la micro-histoire du changement.

Deuxièmement, les rouages politiques du fonctionnement intercommunal sont très largement décryptés et critiqués par les deux auteurs. La règle du consensus entre des élus communautaires de droite et de gauche est présentée comme la valeur cardinale de la construction intercommunale française. Le consensus n'est pas une loi d'airain, mais un processus patiemment organisé et appuyé sur des règles communes telles que la primauté des coulisses des bureaux exécutifs sur la publicité des débats ou le rejet des clivages partisans à d'autres arènes (nationales ou municipales). La construction de ce consensus implique également les fonctionnaires, maillons essentiels de son maintien. Les élus entrants, sommés de respecter la règle sous faute de ne pas se maintenir dans l'arène, contribuent enfin à sa pérennisation. Le consensus est présenté à la fois comme un principe de régulation et un « problème », à l'origine de nombreuses dérives, telles que le saupoudrage des ressources, l'incapacité à arbitrer qui nuit à l'efficacité des politiques publiques ou la construction d'une élite de maires ayant mainmise sur l'institution. La confiscation du politique s'opère par cette autonomisation et cette technicisation persistante de l'arène intercommunale, qui échappe dès lors aux fondements de la régulation démocratique, faite de pressions extérieures (suffrage, publicité) et de politisation, rejoignant en cela des tendances de clôture du champ politique déjà observées à d'autres échelles. Les deux auteurs signalent d'ailleurs, en guise de programme, de conclusion et d'épilogue, que « la politisation de l'intercommunalité ne peut venir que du dehors, de l'immixtion – réelle ou perçue – d'enjeux et d'acteurs externes, obstacles à l'entre-soi des élus, garants de la représentativité d'intérêts sociaux contradictoires », rappelant par la même occasion que « la démocratie est un sujet trop

sérieux pour être confié aux seuls élus » (p. 229). La réintroduction d'une conflictualité sociale et politique au cœur des politiques intercommunales apparaît comme le principal remède à la confiscation opérée par les élites.

L'ouvrage tient donc un propos clair, résolument ancré dans la sociologie critique du pouvoir local et ses auteurs canoniques. Il présente pourtant un problème central, d'avantage lié à sa construction globale qu'au détail de son argumentaire. En effet, l'adoption d'une posture résolument critique pose le problème de la capacité des auteurs à ouvrir une véritable controverse scientifique. Ces derniers revendiquent sans ambages une démarche de démystification, souhaitant contraster avec une prudence, voire un « angélisme » régulièrement observé dans les travaux académiques. Ce positionnement s'incarne très concrètement et empiriquement ; par exemple, le bureau des intercommunalités étudiées est présenté par les auteurs comme l'organe « le plus central *parce que* le moins visible » (p. 170, nous soulignons). Reposant sur des méthodes monographiques, ethnographiques et qualitatives très fines, la démarche induit automatiquement une équation : pour connaître la vérité de la politique intercommunale, il faut accéder à ses coulisses, à ses non-dits, à son caché. Qu'advient-il dès lors des autres approches de recherche pouvant être amenées à s'intéresser à l'organisation intercommunale ? À vrai dire, pas grand-chose. Les approches comparées (par variables), internationales, reposant sur un grand nombre de cas, ou encore discursives, semblent être rejetées dans un même camp : celui des discours scientifiques superficiels car empiriquement contestables. Bien entendu, cette posture a l'avantage de dynamiser le propos de l'ouvrage et de ne pas le perdre dans les méandres des débats de spécialistes des décentralisations européennes. Mais il présente une tendance à séparer les productions scientifiques en deux camps : celui du vrai et celui du faux. Comment, à partir de cette dichotomie, établir la base d'un dialogue scientifique ? L'opposition est d'autant plus surprenante que les deux auteurs ont développé par ailleurs des fronts polémiques plus approfondis, concernant très exactement ces débats¹. Les travaux dont *La politique confisquée*

1. Fabien Desage, « Comparer pourquoi faire ? Point de vue d'un monographe », communication au colloque « La comparaison : défis et démarches », Université de Montréal, 2006, 15 p. ; et la recension de David Guéranger sur « Pinson Gilles, *Gouverner la ville par projet* », *Métropoles*, 8, 2010, mis en ligne le 1^{er} décembre 2010, consulté le 24 juin 2011, <<http://metropoles.revues.org/4410>>.

se distingue peuvent bien évidemment faire l'objet de critiques ; ils offrent souvent des modélisations des comportements de coopération entre acteurs locaux dont on peut interroger la pertinence empirique, et présentent parfois une vision quelque peu téléologique de la progression du « fait métropolitain » en se concentrant sur les obstacles à une plus forte intégration. Si le projet éditorial n'avait pas pour ambition de discuter le détail de ces productions académiques, françaises ou internationales, il est toutefois regrettable que les options méthodologiques et théoriques des auteurs soient présentées, parfois involontairement, comme la seule voie scientifique digne de ce nom.

Guillaume Gourgues –
Sciences Po Grenoble, PACTE

Lefebvre (Rémi) – *Les primaires socialistes. La fin du parti militant.* – Paris, Seuil, 2011 (Raisons d'agir). 176 p. Bibliogr.

Cet ouvrage présente l'intérêt majeur de dénaturiser l'objet « primaires socialistes », telles qu'elles se sont déroulées de juin à octobre 2011. Loin des discours de célébration des vertus « modernisatrices » ou « démocratiques » de cette procédure partisane, Rémi Lefebvre retrace les processus à la fois structurels et conjoncturels qui l'ont façonnée. Il reprend ainsi certains arguments qui seront familiers aux lecteurs de *La société des socialistes*¹. Contrairement à ce que le titre pourrait laisser penser, il clarifie ainsi le statut analytique de cette expression de « parti militant » qui n'a jamais correspondu à la réalité du PS (même s'il s'en est le plus approché dans les années 1970), mais a longtemps constitué un horizon partagé, une croyance régulatrice, pour cesser de l'être aujourd'hui. C'est que, comme l'auteur l'analyse finement grâce aux outils de la sociologie des institutions, les effets de la présidentialisation de la vie politique sous la Cinquième République sur le Parti socialiste sont perceptibles dans les évolutions des modes de désignation du/de la 1^{er(e)} secrétaire et du/de la candidat(e) à l'élection présidentielle, et en particulier dans l'importance prise par les ressources politiques personnalisées (« une légitimité d'opinion ») au détriment des ressources partisans.

Seul regret sur ce point, on passe à côté du caractère genré des ressources partisans comme de l'institution présidentielle, alors même que la séquence présidentielle de 2007 tient une place importante dans l'analyse.

En plus de souligner la tendance historique à la perte d'autonomie des logiques partisans dans la sélection du/de la candidat(e) socialiste, Rémi Lefebvre produit également une analyse originale du processus plus immédiat de modelage du dispositif « primaires », fait de multiples ajustements et renoncements (chapitre 2). Il souligne ainsi la transformation progressive des primaires de toute la gauche, comportant une longue phase de débat contradictoire, prônées par le rapport d'Arnaud Montebourg et Olivier Ferrand en un dispositif court et fortement cadré par l'appareil partisan, dans lequel il ne s'agit plus que de départager des candidat(e)s socialistes. Ce faisant, R. Lefebvre rappelle le caractère longtemps impensable, et toujours paradoxal, d'une dépossession des militants du PS, pourtant votée par ces derniers. Il faut qu'à la suite d'échecs électoraux successifs, la question du « leadership » devienne centrale au sein du parti. Il faut surtout qu'une coalition – regroupant *outsiders* du parti, de ce fait portés à valoriser les ressources personnelles (Montebourg, Valls, Moscovici, Peillon), le *think tank* Terra Nova, mais aussi la presse de gauche (*Libération*, *Nouvel Observateur*) – œuvre à produire « une attente sociale de primaires » au sein et en dehors du PS.

C'est en effet un autre intérêt fort de ce livre que de prendre pour objet le traitement médiatique du Parti socialiste, centré sur les coulisses partisans et les divisions des socialistes, alimentant une « représentation crisologique » du parti (chapitre 3). L'hétéronomie croissante du jeu politique à l'égard du jeu médiatique tient autant à la posture des journalistes, érigés en porte-parole de l'opinion sondagière, à la fois amateurs et juges des stratégies des dirigeants partisans, qu'à l'instrumentalisation des médias par ces mêmes dirigeants dans les luttes internes au PS – à tel point qu'un brouilleur de portable a été installé à Solferino. Et les primaires sont autant le fruit de cette porosité entre l'appareil socialiste, les médias et les sondages qu'elles viennent la renforcer : elles « donnent prise et matière à une stratégisation du

1. Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

jeu politique », symptomatique de la clôture du champ politique.

On souhaiterait même que ces pistes d'analyse soient prolongées par d'autres enquêtes mobilisant des matériaux empiriques plus systématiques et plus explicités – rappelons que l'ouvrage, court et en prise directe avec l'actualité politique, est paru en août 2011, avant la fin des primaires, afin de rendre disponible un point de vue sociologique dans le débat public du moment et non dans l'après-coup. Cet enjeu politique et partisan a d'ailleurs rencontré un certain écho puisque la réception de l'ouvrage dans les médias s'est focalisée sur le regard critique de l'auteur vis-à-vis des prétendues vertus des primaires : présentées comme un remède à la clôture de l'organisation partisane (sa professionnalisation), en réalité elles l'entérinent en la compensant seulement par une ouverture ponctuelle court-circuitant les militants, plutôt qu'en la transformant radicalement.

Lucie Bargel -

Université de Nice, ERMES

Tanguy (Lucie) - La sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990. -

Paris, La Découverte, 2011 (Recherches).

272 p. Bibliogr. Index.

Spécialiste des questions de formation et des relations entre formation et insertion professionnelle, Lucie Tanguy fait ici œuvre d'historienne et de sociologue de la sociologie. S'appuyant sur l'analyse d'archives (notamment les archives du ministère du Travail peu exploitées jusqu'ici), de revues et d'entretiens, l'auteure présente l'évolution de la sociologie du travail française de sa naissance aux années 1990. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle rejoint Pierre Bourdieu pour qui « la sociologie de la sociologie est une des conditions premières d'une sociologie scientifique » et s'inspire des *Sciences studies* anglo-saxons pour décrire la construction de cette branche essentielle de la sociologie dans son contexte social, politique et intellectuel.

Elle choisit d'analyser l'essor et les évolutions de la sociologie du travail considérée « comme la matrice de la sociologie française dans les années

d'après-guerre », reprenant le point de vue de ses fondateurs, notamment Georges Friedmann (qualifié de « figure tutélaire ») et Pierre Naville qui posaient le travail comme l'objet à étudier pour comprendre le fonctionnement et l'évolution de la société. L'ouvrage propose un découpage en trois périodes. La première période concerne l'immédiat après-guerre et les années 1950 où se constitue la sociologie du travail avec une influence importante des pouvoirs publics. La deuxième période qui démarre dès la décennie 1950 et atteint son apogée dans les deux suivantes voit le triomphe d'une sociologie empirique qui marque la nature des recherches comme le métier de sociologue. La troisième période, les années 1980 et 1990, connaît une réorientation du travail des sociologues du travail vers des enquêtes et des analyses liées à la prise de décision des acteurs publics et privés, ce qui va enraciner la fragmentation de la discipline tant dans les thèmes et les méthodes qu'entre sous-disciplines.

Reprenant l'approche de l'historien Frank Georgi¹, L. Tanguy date l'émergence et l'institutionnalisation de la sociologie du travail en France de l'après-guerre et des années 1950 sous l'impulsion de quelques grands noms, notamment G. Friedmann, P. Naville, puis Alain Touraine. La création en 1959 de la revue *Sociologie du travail* et la publication en 1962 du *Traité de sociologie du travail*² installent la discipline centrée sur les mutations du monde du travail, en premier lieu du travail ouvrier, au cœur des sciences sociales. Si l'influence des analyses critiques, du marxisme en particulier, doit être soulignée, l'auteure montre que l'on sous-estime l'impact du ministère du Travail et le rôle important de l'Institut des sciences sociales du travail (ISSST) créé en 1951 et de sa section recherche créée en 1954. L'analyse des rapports et articles publiés donne à voir l'arrivée de pionniers qui deviendront les grands noms de la sociologie du travail : Alain Touraine, Jean-Daniel Reynaud, Michel Crozier, Bernard Mottez ou Jean-René Tréanton. Ainsi se forme une communauté scientifique spécifique. Les exemples rappellent aussi l'influence de la sociologie américaine qui contribue à l'empirisme des recherches même si celles-ci sont souvent marquées par de fortes préoccupations sociales.

1. Cf. Jean-Michel Chapoulie, Olivier Kourchid, Jean-Louis Robert, Anne-Marie Sohn (dir.), *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005.

2. Georges Friedmann, Pierre Naville (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, tome I, 1961, tome II, 1962.

La sociologie défendue par G. Friedmann et ses proches se voulait « empirique, concrète, de terrain et utile ».

Dans les années 1960, différentes évolutions institutionnelles (mutation du CNRS), intellectuelles (essor des sociologies urbaine ou de l'éducation) et scientifiques (différenciation des orientations de recherche, création de la *Revue française de sociologie* concurrente de *Sociologie du travail*) conduisent à un changement de période. L'émergence de l'acteur comme objet de recherche modifie le travail sociologique et alimente des controverses. Inscrite dans la durée, étendant son nombre de chercheurs et de recherches, la sociologie du travail devient une profession. Mais, elle éclate en écoles, voire en chapelles, opposées sur les approches (le système ou l'acteur), les objets (l'atelier ou l'organisation), les méthodes (la place du quantitatif et des modélisations mathématiques font ainsi débat) et les finalités (éclairer l'exploitation ou accompagner le changement).

L'arrivée d'un gouvernement de gauche en 1981 modifie le cadre de la recherche : « La sociologie du travail se voit assigner une fonction singulière : assurer les liens entre les politiques industrielles promues et les principaux acteurs de leur mise en place, dirigeants d'entreprise et syndicats ». Monographies et études de cas se multiplient cependant que de nombreux sociologues adoptent l'interdisciplinarité dans un contexte où émerge « un nouveau modèle pour les sciences sociales » qui doivent devenir « des sciences de l'action ». C'est ainsi que se développent des recherches conjointes avec des entreprises ou des syndicats, les sociologues du travail devenant alors des « acteurs du changement » et non plus seulement des producteurs de connaissances. La fonction de la sociologie du travail comme le métier de sociologue en sont fortement transformés, ce que défend Renaud Sainsaulieu, l'un des noms essentiels de l'époque. On assiste à l'éclosion des sociologies de l'organisation ou de l'entreprise concurrentes plutôt que composantes de la sociologie du travail.

L'évolution que décrit L. Tanguy est notamment faite de ruptures dans les objets et les méthodes qui forment le cœur de la sociologie du travail. Elle en tire la conclusion plutôt pessimiste que la discipline est « en état de « révolution scientifique » chronique, n'accédant jamais à un régime de « science normale » et invalide l'usage de la notion de paradigme ». On admettra volontiers la nécessité de « concevoir une théorie

établissant des relations stables entre un certain nombre de phénomènes identifiés empiriquement et répliquables ». On peut néanmoins se demander s'il n'est pas également nécessaire que la sociologie du travail évolue pour comprendre une société et un travail en mutation profonde.

Dominique Glaymann -
Université Paris Est, Largetec

**Traïni (Christophe) - La cause animale (1820-1980).
Essai de sociologie historique.** - Paris, PUF, 2011.
234 p. Bibliogr.

L'espèce animale est ce grand Autre pour les êtres humains : une frontière mystérieuse que nous pouvons observer mais jamais franchir, frontière mouvante selon les préférences culturelles, mais définissant à jamais notre humanité. Nos attitudes envers les animaux et le traitement que nous leur réservons ne sauraient être autre chose que le reflet de l'image que nous nous faisons de nous-mêmes. Avec toutes les variations que celle-ci suppose : depuis la nationalité jusqu'à la classe sociale, sans oublier le genre, pour n'en citer que quelques-unes.

Christophe Traïni explore cette problématique dans sa nouvelle et séduisante histoire de *La cause animale*. Spécialiste des émotions politiques, il guide le lecteur à travers un certain nombre de thèmes ayant émergé pour la première fois au 19^e siècle. La Grande-Bretagne fut le berceau de la compassion moderne envers les animaux, une thématique toujours centrale dans la société anglaise. Les activistes britanniques l'ont répandue tels des missionnaires dans d'autres pays, y compris en France. Cependant, si l'histoire de C. Traïni est tramée de pertinentes comparaisons entre la France et l'Angleterre, l'ouvrage repose principalement sur une succession de contrastes à l'intérieur des groupes sociaux dans chacun des deux pays.

Au cours des siècles, les passions belliqueuses des aristocrates ont été progressivement jugulées, et notamment leur animosité. Une urbanisation rapide a favorisé la diffusion de cette sensibilité, raffinée par le temps, et ce fut dans les villes anglaises que les premiers conflits apparurent au sujet des traitements faits aux animaux. Les premiers défenseurs de la protection animale, depuis les plus hautes strates sociales incluant non seulement la noblesse mais aussi le clergé anglican et les magistrats, étaient choqués du spectacle public

d'animaux massacrés dans les rues et de chevaux de trait maltraités par d'obscurs cochers. Le dédain pour les basses classes ainsi qu'un zèle missionnaire pour les réformer promurent la cause animale dans l'Angleterre du début du 20^e siècle. Pour de plus en plus de citoyens, la maltraitance publique des animaux devenait ainsi intolérable.

Beaucoup de bourgeois, toujours désireux de mimer leurs supérieurs, adoptèrent cette cause. Pour la plupart d'entre eux, la bataille symbolique se jouait sur le terrain du caractère : le caractère de ceux qui se souciaient des animaux, mais aussi le caractère des animaux eux-mêmes. En particulier, les chevaux et les chiens étaient loués pour leur loyauté, même envers les humains qui les traitaient avec peu d'égards. Les cibles des activistes bourgeois comprenaient notamment le luxe opulent des riches, comme la chasse ou le port de la fourrure. La pitié et le *pathos* ont été nourris, dans le droit fil des sentiments de l'époque, par les romanciers, surtout les écrivains de livres pour enfants – dont l'éducation morale était en jeu.

C'est la raison pour laquelle les femmes de la classe moyenne se rallièrent au mouvement. De plus en plus prisonnières de leur foyer, on attendait d'elles qu'elles soient des mères et des maîtresses de maison, des tutrices et des exemples de moralité. Leur vie émotionnelle était fondée sur le sentiment de compassion, des enfants aux animaux domestiques. Une fois que l'animal avait été adopté par le foyer, au sens propre comme au sens figuré, l'émoi pour les animaux abandonnés commençait à grandir, conduisant ainsi à la création de refuges et de centres d'adoption pour chiens et chats. La préoccupation pour les besoins des animaux se développait à mesure que les mauvais traitements des humains apparaissaient comme une insulte.

En France, les médecins et les vétérinaires – la catégorie professionnelle et classe moyenne émergente dont l'autorité était basée sur le savoir scientifique plus que sur la hiérarchie sociale traditionnelle – ont joué un plus grand rôle dans la protection animale qu'en Angleterre. Mais leur vision du monde s'est souvent confrontée à celle de leurs confrères activistes, par exemple, dans le domaine de la vivisection. Il s'agissait d'une pratique courante dans la formation médicale en France, mais pas en Angleterre, où le mouvement contre la vivisection était au cœur de la protection animale. L'hippophagie, considérée par certains professionnels français comme une source de

protéines pour les pauvres, était tout particulièrement frappée d'anathèmes par les aristocrates, qui s'identifiaient traditionnellement aux chevaux.

Les animaux pouvaient être invoqués comme symboles d'un caractère national, mais aussi mobilisés comme critère de distinction entre groupes sociaux. La réticence à l'introduction de la corrida espagnole en France reposait sur la revendication selon laquelle celle-ci était étrangère à la culture française et qu'elle représenterait donc un recul civilisationnel (les Britanniques utilisèrent le même argument contre la vivisection comme pratique barbare venue du continent). Sans surprise, les terroirs s'emparèrent de la corrida comme un droit, s'opposant ainsi à une décision centrale venant de Paris. La charge symbolique de la cause animale pouvait donc servir de multiples causes.

En France, les classes privilégiées partageaient une peur viscérale des soulèvements urbains et de l'anarchie – ou de la révolution – que ceux-ci semblaient représenter. Ils étaient comme des « bêtes » à dompter. Les élites circonscrivirent les spectacles violents, comme les combats de taureaux ou les combats de coqs, dont on pensait qu'ils attisaient la frénésie des foules. Apprendre aux humains à se respecter entre eux commençait par leur apprendre à bien traiter les autres espèces. « La protection de l'animal est enrôlée, remarque C. Traïni, dans l'entreprise de fondation d'un ordre civique républicain constitué de citoyens moralement autonomes et responsables » (p. 61). Loin d'être un Autre absolu, les animaux représentèrent paradoxalement une étape dans le processus de civilisation.

En plus de restituer les nuances de ce que signifiaient les animaux pour les différentes classes de la société industrielle, l'auteur attire tout à fait à propos notre attention sur les « dispositifs de civilisation » ainsi que sur les « registres émotionnels ». Tous deux constituent autant de motivations sous-jacentes aux mobilisations et à leurs fonctions rhétoriques : le dégoût des pionniers de la civilisation pour les actes de maltraitance publics ; la compassion pour la douleur d'être non humains, particulièrement dans les classes moyennes en ascension ; ainsi que l'indignation qui découlait d'enquêtes minutieuses menées sur les cruautés invisibles.

Étonnamment, presque toutes ces thématiques demeurent des chevaux de bataille de la protection animale contemporaine. Les combats

d'animaux ont été rendus illégaux dans la société industrielle avancée, mais restent pratiqués dans l'illégalité. Les chevaux de trait continuent de charrier des touristes aux alentours de Central Park à New York, même si la controverse ressurgit lorsque l'un d'entre eux est percuté par un taxi ou électrocuté par un mauvais câblage électrique aux abords de la chaussée. La vivisection est toujours en vigueur et le végétarisme reste rare. De nouvelles thématiques sont toutefois apparues à la fin du 20^e siècle, notamment en ce qui concerne le cadre de vie naturel des animaux, ainsi que la réglementation détaillée du traitement des animaux. Mais l'abolition de quelque forme d'exploitation que ce soit demeure une exception. Apparemment, la plupart des humains sont rassurés, encore aujourd'hui, par l'existence d'une frontière nette avec notre Autre privilégié¹.

James M. Jasper -

Graduate Center of the City University of New York

Vailly (Joëlle), Kehr (Janina), Niewöhner (Jörg), dir.

- *De la vie biologique à la vie sociale.*

Approches sociologiques et anthropologiques. -

Paris, La Découverte/Bibliothèque de l'Iris,
2011 (Recherches). 336 p.

« Presque tout ce qui caractérise l'humanité se résume par le mot culture », déclarait François Jacob au début des années 1980². Si les produits de la vie sociale sont essentiellement de nature culturelle comme se plaît à le soutenir le célèbre biologiste, les espaces vitaux n'en demeurent pas moins la condition *sine qua non* au concours des êtres humains à l'existence et au fonctionnement de la cité. Et réciproquement, certaines productions sociales interviennent directement à différents points de l'administration du vivant. Il suffit de songer aux seules activités biomédicales qui inscrivent une régulation technologique, allant des activités de procréation jusqu'à la gestion de la fin de vie. C'est à cette articulation entre deux domaines irréductibles l'un à l'autre, celui de la vie biologique et de la vie sociale, que se consacrent les contributeurs de cet ouvrage collectif, lesquels conjuguent des disciplines aussi variées que l'histoire des sciences, l'anthropologie, l'ethnologie ou la sociologie.

L'entreprise n'est certes pas nouvelle mais elle présente ici la grande originalité de rassembler une palette exemplaire de situations empiriques relatives aux politiques de la vie. Elles vont des plus contemporaines, comme l'introduction des tests ADN dans les procédures d'immigration, à des instruments du biopouvoir parfois négligés dans les sciences sociales, tels que l'épidémiologie ou les statistiques en santé publique. Ces dernières activités sont pourtant dominées par un formatage social des données issues de la vie biologique. L'autre particularité de l'ouvrage est la prise en compte du caractère polysémique de la notion de vie, tantôt appréhendée comme une organisation spécifique de la matière « vivante », tantôt conçue comme l'expérience des êtres humains, susceptible de renvoyer au vécu individuel face à l'épreuve de la maladie mais aussi à son inscription dans le monde social et politique. C'est donc le paradigme biopolitique qui se voit discuté et questionné dans l'introduction générale de l'ouvrage à partir d'observations issues des domaines de la biomédecine et plus largement des technologies associées au monde médical.

Si l'ouvrage fournit de nombreuses illustrations des enjeux politiques constitués autour de l'administration du vivant et de leurs interrelations réciproques, on regrette néanmoins que l'ensemble des cas présentés ne conduise pas le lecteur vers une conclusion reprenant l'essentiel, également resserrée autour des attendus méthodologiques et épistémologiques de cette ambitieuse entreprise d'ethnographie du biopolitique. Ces considérations se situent bien au-delà de celles soulevées par les processus contemporains de biomédicalisation, manifestes, depuis l'avènement de la biologie moléculaire, par la progressive molécularisation de la médecine et l'établissement d'un *continuum* technologique de la recherche vers la clinique. Abordant de front les phénomènes de bio-socialisation et la dialectique de la politisation/dépolitisation de la vie et du vécu biologique, les cas abordés croisent différentes approches académiques et nul doute qu'une synthèse finale aurait permis de répondre à l'hétérogénéité des prises empiriques et des courants théoriques mobilisés par les contributeurs de provenance disciplinaire différente. Elle aurait ainsi montré l'utilité d'une telle diversité des cadrages pour envisager les précautions épistémologiques à prendre

1. Recension bibliographique traduite par Elisa Chelle, que la *Revue* remercie.

2. François Jacob, *Le jeu des possibles. Essai sur la diversité du vivant*, Paris, Fayard, 1981.

avant d'investir des objets marqués par une articulation spécifique, voire une coproduction des vies sociales et biologiques.

Consacrer la vie comme objet d'analyse des sciences sociales est une entreprise éminemment complexe. Les différentes contributions mettent en exergue cette tension permanente entre vie naturelle et vie qualifiée, chère à Agamben. Mais peut-on tenter de dépasser la dualité de ces deux domaines sans que la question des emprunts épistémologiques respectifs ne soit frontalement abordée de part et d'autre. On repère aisément ce que la vie sociale fait à la vie biologique à l'aube des citoyennetés biologiques et de la « généticisation » des sociétés ; on voit également très bien comment le vécu biologique trouve sa traduction dans les revendications politiques, comme par exemple l'exigence de « vie de qualité » des usagers de soins soumis à des pratiques de dépistage. Ces imbrications font l'objet d'un suivi très fin et minutieux sous l'angle des pratiques conduites dans différents univers professionnels : l'épidémiologie, les professions de santé ou les services d'immigration. L'investigation empirique est très fournie mais le niveau épistémologique reste peu développé. Il est pourtant dommage d'éluder le concept de « société » véhiculé par les chercheurs en sciences sociales en raison même de son histoire fortement inspirée des modèles d'analyse issus de la physique et de la biologie. En outre, la distinction aujourd'hui prise pour acquise entre les faits sociaux et les phénomènes vivants a été l'objet de puissantes controverses un siècle plus tôt, au moment où la constitution disciplinaire d'une science consacrée aux « sociétés » était un enjeu crucial. Ce petit détour par l'histoire des idées aurait permis de donner un ancrage plus solide à une entreprise théorique qui n'en demeure pas moins extrêmement stimulante.

Virginie Tournay -
CNRS, PACTE

Mehl (Dominique) - *Les lois de l'enfantement. Procréation et politique en France (1982-2011)*. - Paris, Presses de Sciences Po, 2011 (Fait politique). 262 p. Bibliogr.

Ce texte prend pour objet le débat bioéthique entre la naissance en 1982 d'Amandine, premier bébé-éprouvette en France, et la toute dernière révision des lois de bioéthique en 2011. Reprenant en partie puis prolongeant ses

propres travaux depuis *Naître ?* (1999), notamment par la prise en compte des éléments les plus récents du débat bioéthique, la sociologue Dominique Mehl propose une description synthétique très suggestive de ce domaine d'objets. Rappelant dans son introduction les faits importants qui ont ponctué l'histoire du débat bioéthique en France (naissance de Louise Brown en 1978, création du CCNE en 1983, début du débat parlementaire en 1992, etc.), la sociologue met particulièrement l'accent sur l'approche libérale, incarnée par le discours de Robert Badinter, dont elle se présente, en toute honnêteté, comme l'une des porte-parole. Il en résulte un texte qui entrecroise de manière féconde – et non sans une certaine audace – point de vue d'observateur sociologue et témoignage d'acteur.

Le premier chapitre est consacré à l'anonymat des dons de gamètes. Tout en indiquant un certain nombre de faits techniques, il décrit la genèse d'une revendication nouvelle, née avec l'arrivée à l'âge adulte des enfants du don anonyme de sperme, consistant à connaître l'identité génétique de leur donneur. Après avoir abordé le point de vue des principaux acteurs de cette controverse (les enfants du don, les parents, les donneurs, les acteurs institutionnels des Centres d'étude et de conservation du sperme, Cecos), l'auteure montre en particulier de quelle manière les principes fondamentaux de gratuité et d'anonymat, jusque-là unanimement acceptés, se trouvent éprouvés par la position nouvelle assumée par certains enfants du don dont la mobilisation s'est trouvée amplifiée par les médias. La controverse s'organise en particulier autour de deux courants psychanalytiques dont les positions s'opposent termes à termes : les partisans du *statu quo* qui, à l'instar de Pierre Lévy-Soussan, soulignent l'importance du secret dans l'établissement du lien de filiation, et les contestataires qui, tels Geneviève Delaisi de Parseval et Serge Tisseron, insistent sur les aspects néfastes de l'anonymat dans la construction du lien parental. Le débat se cristallise également autour de la question du statut du gamète appréhendé comme un simple matériau génétique, dépourvu de valeur s'il n'est pas investi par un projet parental pour les représentants des Cecos, ou considéré au contraire par le courant contestataire comme une entité à part dont la dimension génétique n'est pas indifférente au plan symbolique.

Le deuxième chapitre aborde la question sensible de la gestation pour autrui et montre en

particulier de quelle manière, après le temps de la condamnation caractérisé par une captation du débat par la parole d'autorité des juges de la Cour de cassation et du législateur de 1994 et par l'existence consécutive d'un quasi-consensus au sujet des risques de commercialisation des corps inhérents à cette pratique, débute, à partir du début des années 2000, un temps de réappropriation sociale de la parole publique par le biais de la mobilisation des couples ayant eu recours à une gestation pour autrui à l'étranger et cherchant à obtenir une reconnaissance de leur situation par les autorités françaises. En témoigne l'activité de l'association Clara créée en 2006 par les époux Mennesson, eux-mêmes engagés dans une bataille judiciaire pour que soit reconnue en France une parenté d'ores et déjà prévue par la loi aux États-Unis, association qui publiera en 2009 un manifeste en faveur de la gestation pour autrui. Puis, par échanges de tribunes, médecins et intellectuels s'emparent explicitement de la question. Ils se distribuent entre les tenants d'une approche libérale qui construisent la légitimité du recours à la gestation pour autrui (entre autres, le gynécologue obstétricien Israël Nisand, la psychanalyste G. Delaisi de Parseval, la juriste Marcela Iacob, Elisabeth Badinter, la féministe Antoinette Fouque, les philosophes Ruwen Ogien et Monique Cantosperber) et les opposants, décrits comme passionnels par D. Mehl, représentés notamment par René Frydman et surtout par Sylviane Agacinski. En effet, la philosophe publie en 2009 un texte intitulé *Corps en miettes* qui dénonce la mise à disposition du corps féminin et le risque de marchandisation de la procréation, et elle s'engage dans un parcours de publication particulièrement régulier et intense dans la presse écrite qui la conduit à être auditionnée au Parlement. Enfin, tandis que le troisième chapitre rend compte des mutations de la famille à l'heure des procréations artificielles, le quatrième et dernier chapitre aborde la révision des lois de bioéthique en 2011.

Au final, alors que l'auteure s'intéresse explicitement au politique, il est frappant de remarquer en bibliographie le caractère quasi introuvable des travaux de science politique consacrés à ce type de secteur des politiques publiques sanitaires, à l'exception de l'ouvrage important de Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu* paru en 2007. C'est sans doute l'apport le plus significatif de ce livre, paradoxalement publié dans la collection *Fait politique* aux Presses de Sciences Po, que de révéler aux politistes à la fois

la profonde pertinence de ce domaine d'objets politiques et en même temps la quasi-indifférence scientifique nourrie à son égard.

David Smadja -

Université Paris Est Marne-la-Vallée, EEP

Memmi (Dominique) - *La seconde vie des bébés morts*. - Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 (Cas de figure). 208 p.

Dans cet ouvrage concis et passionnant, Dominique Memmi s'intéresse à un objet méconnu : le traitement en milieu hospitalier des bébés morts *in utero* ou à la naissance (suite à une interruption médicale de grossesse – IMG), qui a connu un bouleversement majeur à la fin des années 1980. Un constat s'impose : si, pendant longtemps, la mort de ces bébés a été considérée comme un « détail » à oublier au plus vite, aujourd'hui, il est systématiquement proposé aux parents de regarder leur enfant mort. Cette évolution est présentée par les soignants comme une réponse évidente à la souffrance et à la demande des « endeuillés », alors même qu'aucune étude approfondie n'a permis de prouver le bien-fondé de celle-ci et que les quelques enquêtes qualitatives sur le sujet semblent montrer de fortes réticences chez certains parents. D. Memmi met en question cette naturalisation des pratiques et cherche à « déconstruire [...] leur fondement théorique afin de parvenir à la source de ce qui les fonde véritablement : soit de profonds changements de mentalités » (p. 14).

Il apparaît d'abord, à travers l'évolution juridique, que ces foetus troublent la définition des frontières d'humanité. Si, jusqu'en 1997, l'embryon sur lequel on peut pratiquer l'IVG était considéré comme un déchet anatomique promis à l'incinérateur, il bénéficie aujourd'hui d'une crémation selon une procédure codifiée. Pour les bébés mort-nés, un pas de plus est franchi, puisque, depuis 2002, un enfant déclaré sans vie peut être inscrit sur le livret de famille et son corps réclamé par ses parents ; il sera ensuite incinéré, voire inhumé dans le cas où le cimetière communal l'autorise. Si le statut de personne juridique continue à n'être attribué qu'à des êtres nés, « tout montre depuis quinze ans une tendance visant à replacer, dans le cadavre du fœtus, au moins de l'« être humain », être de chair, protégé à ce titre, matériellement et symboliquement » (p. 22). Cette évolution du droit a des effets

observables : D. Memmi montre comment s'accroît une dichotomie entre les professionnels en charge de l'IVG, qui n'ont cessé de « dépersonnaliser » les produits de l'avortement volontaire dans un registre qui est souvent celui du « dégoût », et les soignants en charge des bébés morts qui « pleurent » ces derniers, la présentation de leurs corps habillés aux parents étant alors le dernier acte d'un véritable processus de reconnaissance.

Ensuite, cette évolution des mentalités s'inscrit plus largement dans celle de la condition maternelle : la quasi-disparition de la mortalité infantile ainsi que la montée en puissance du désir d'enfant rendent la mort du fœtus de plus en plus intolérable. Si, remarque l'auteure, la souffrance des femmes face au décès de leur bébé a certainement toujours existé, les conditions sont aujourd'hui réunies pour faire de ces événements des drames où la souffrance exprimée devient légitime et se trouve même encouragée par les soignants lors de l'invitation à regarder les corps sans vie.

L'enquête sociologique rend possible le repérage d'une troisième voie d'explication : les contraintes accrues qui pèsent aujourd'hui sur les soignants, et notamment les sages-femmes et infirmières confrontées à ces nouvelles pratiques. Ces travailleuses, qui développent souvent une « proximité quasi féministe avec les patientes » (p. 150), se trouvent devant l'épineux problème d'administrer la mort alors qu'elles ont été formées à donner la vie. Ces femmes rappellent l'importance d'aider les parents à « faire leur deuil » grâce à la vue du corps, ce qui, en retour, rend le travail plus supportable car plus humain. Mais au-delà de ce mécanisme de défense, les soignants se positionnent comme des entrepreneurs de normes enthousiastes, qui se sentent en charge de stabiliser ce qui reste des morts et que les évolutions récentes – droit à l'avortement, désacralisation du corps pour le prélèvement d'organes, etc. – ont mis en péril. Pour le dire autrement, face à une montée de l'indifférence au sort du cadavre, ces soignants militants se font en quelque sorte les porte-parole des morts.

Ces trois voies d'explication, convaincantes et stimulantes, appellent cependant des prolongements. L'auteure évoque la violence de l'accouchement, notamment lorsqu'il est pratiqué dans le cadre d'une IMG. C'est alors aux soignantes qu'il reviendra « la charge de faire face à l'agonie

de l'enfant – qui suffoque parfois longuement à la naissance avant de mourir – en même temps qu'au désespoir des parents » (p. 145). La mort se transforme alors en une quasi-mise à mort. Il y a ici matière à une enquête approfondie sur les effets d'une telle pratique. D. Memmi insiste sur le rôle de l'institution hospitalière dont les acteurs agissent dans le sens d'un idéal civilisateur. Il aurait été intéressant de se pencher plus avant sur les controverses internes à l'institution que cet idéal peut susciter. Cet objectif n'est-il pas distribué en fonction des hiérarchies et répartitions des tâches explicites et implicites au sein de l'hôpital ? Si oui, peut-on continuer à parler de l'institution au singulier ? Enfin, l'intervention des « profanes » reste à explorer. Quel a été l'impact des associations de patients ? Ont-elles agi sous le contrôle du monde médical ? Là encore, au singulier de la société civile risque de se substituer le pluriel des mobilisations encourageant ou décourageant l'intervention sur le corps des morts.

Catherine Rémy -

CNRS, Centre de Sociologie de l'Innovation

**Danblon (Emmanuelle), Nicolas (Loïc), dir. -
Les rhétoriques de la conspiration. -**

Paris, CNRS Éditions, 2010 (α). 348 p. Bibliogr.

Malgré une recherche sur le « conspirationnisme » encore balbutiante en France, à l'inverse de ce qui se passe aux États-Unis, le mot et le phénomène commencent à être bien balisés. Avec quelques variantes sémantiques – complotisme, « pensée conspiratoire » (M. Angenot), « explications par le complot » (E. Danblon), hypothèse ou idéologie du complot (P. A. Taguieff) – est généralement désigné par ce terme la croyance que les événements historiques ne sont pas le fruit des conjonctures, mais sont produits par l'action concertée d'un groupe d'hommes agissant en secret pour faire triompher leur dessein d'asservissement des peuples et de domination mondiale. Face à leur action s'élèvent des dénonciateurs, des anti-complot à propos desquels, par une ironie propre au monde universitaire, a été forgée une catégorie analytique qui les désigne par leur antonyme, « conspirationnistes ». Des individus soucieux de faire éclater la vérité de la conjuration que leurs contemporains ne seraient pas à même de percevoir. Il est à cet égard intéressant de noter que plusieurs des contributeurs de cet ouvrage sur *Les rhétoriques de la*

conspiration, à commencer par ses deux coordinateurs, ont préalablement travaillé la question du pamphlet¹. Les deux objets ont en commun la volonté de dévoilement d'un réel caché et le recours à un mode d'argumentation et d'écriture dénonciateur. La figure d'un Édouard Drumont, étudiée par C. Passard, incarne par exemple bien la synthèse des deux objets dans son infatigable combat contre un prétendu complot juif, dans son accusation habillée comme le veut l'époque d'une « rhétorique scientifique sans laquelle elle pourrait difficilement être audible à l'âge de la Science », et dans la position même de Drumont, se jugeant prophète incompris, pour qui « l'authenticité et la pureté de sa parole ne peuvent être acquises qu'au prix d'une nécessaire mise en marge de la société, d'un exil intellectuel ». Les visions conspirationnistes sont apparues, écrit P.-A. Taguieff dans ce volume, comme « l'un des nouveaux objets que l'histoire politique s'est donné », à côté du « faux », du « secret », de la « peur » ou des « rumeurs ». C'est aussi un objet qui intéresse la science politique, dans la mesure où non seulement le discours conspirationniste est porté par des partis et des groupes politiques, mais est également utilisé comme un moteur à l'action, et comme un moyen d'intégration du groupe et de désignation d'un ennemi.

Trois lignes d'accord parcourent les différentes contributions. D'abord, dans la perspective fonctionnaliste qui a été souvent utilisée par la psychologie sociale pour travailler cette question, revient l'idée que le conspirationnisme sert à injecter du sens, de la cohérence, de la causalité surtout, et participe ainsi d'un réenchâtement du monde. Face à un événement dont l'explication lui semble insatisfaisante, il jette le soupçon sur tout causalisme, mais dans un second temps ne reconnaît aucune validité à la description de l'effet si celle-ci n'inclut pas la cause à préférer (M. Dominicy). Pour T. Herman, il y a donc deux mouvements : « transformer une certitude en incertitude, puis remplacer la première certitude par une autre qui explique mieux les faits ». La rhétorique du complot vise ici la validité et l'efficacité dans la lecture des événements mondiaux, proposant une « manière de diriger sa pensée et de (se) persuader » (M. Angenot). Ensuite, le

constat que ces montages théoriques relèvent davantage de ce que Manès Sperber désignait comme la « conception policière de l'histoire » que de la démarche scientifique. Sous cet aspect, tout fait signe aux yeux des complotistes, et leur rhétorique cherche la rationalité d'une démonstration où l'indice est « repensé en preuve » et la trace en élément visible de « l'explication globale qui fait tenir le monde » (E. Danblon). Ils visent la production d'une réponse unique, la confirmation d'une hypothèse préétablie, et s'immunisent contre toute réfutation. Enfin, le conspirationnisme réactive des stéréotypes sociaux portant sur des individus ou des groupes, parce que « les membres qui composent un tel groupe doivent être perçus comme partageant des motivations qui justifient l'organisation d'un complot » (O. Klein, N. Van der Linden). Procédant de croyances paranoïdes, il fonctionne à la diabolisation, au ressentiment, et opère cette grande simplification qu'est la règle de l'ennemi unique, avec l'idée que la dénonciation du complot n'est que la première étape d'un affrontement apocalyptique entre deux camps.

En revanche, les auteurs divergent en partie sur le moment et les conditions d'apparition des constructions complotistes. P. Zawadzki distingue ainsi la « thèse continuiste » qui comprend les complots comme la forme sécularisée d'anciens mythes et superstitions, et la thèse de « l'inédit anthropologique », portée notamment par Marcel Gauchet², selon laquelle leur apparition correspond à la modernité politique, à la fois avec l'idée qu'il faut chercher le « vrai » pouvoir derrière le « lieu vide » qu'il donne à voir, et avec l'idée que désormais « le monde est tissé de volontés humaines », ce qui rend plausible l'inquiétude que l'action d'une poignée d'individus puisse faire dévier le cours des choses. « C'est bel et bien dans les sociétés dans lesquelles les hommes se pensent comme faisant l'histoire, là où ils se donnent un pouvoir sur eux-mêmes, [que le complot] peut devenir une catégorie explicative spécifiquement politique », conclut P. Zawadzki.

Cependant, la plasticité des archaïques accusations contre les juifs, qui se sont adaptées à la modernité, semble invalider l'hypothèse d'une nouveauté du complot. C'est, pour P.-A. Taguieff,

1. Il s'agit de M. Angenot, E. Danblon, L. Nicolas, C. Passard. Certains d'entre eux ont participé au numéro spécial « Que devient le pamphlet ? », de la revue *Mots*, 91, novembre 2009.

2. Marcel Gauchet, « Le démon du soupçon » (entretien), dans « Complots, secrets et rumeurs », *Les Collections de L'Histoire*, 33, 2006, p. 60.

qu'il fonctionne à la recomposition de mythes plus anciens. Le complot des élites et des grandes agences internationales est, lui, effectivement postérieur à la modernité, apparaissant seulement après la seconde guerre mondiale, dans le procès fait à la globalisation. Mais il recycle au passage le complot juif dans la dénonciation de « l'axe américano-sioniste » qui présiderait à la marche du monde. Du reste, la permanence des accusations contre les juifs témoigne aussi d'un point que mentionne L. Nicolas, mais sur lequel les contributeurs passent un peu rapidement, parce qu'ils considèrent que le complot n'est le fait que d'individus : si le juif est présenté comme comploteur, c'est certes parce qu'il poursuit ses intérêts vils, mais aussi parce qu'il est l'esclave de sa race, agissant en fonction de lois biologiques « qui ne sont pas celles de l'humanité réelle », mais infra ou extra-humaines. Il fait donc partie des exceptions à l'analyse d'un conspirationnisme qui poserait que tout événement possède ultimement une raison humaine, car on trouve dans plusieurs théories, notamment sur le 11 Septembre, l'idée que les événements sont provoqués par des forces surnaturelles, diaboliques au sens littéral, et des théories mentionnant l'association de conjurés ou d'États avec des extra-terrestres ou des forces chtoniennes (façon H. P. Lovecraft). Et la contribution de J.-Ph. Schreiber insiste d'ailleurs sur l'association historique que fait l'anti-judéo-maçonnisme entre les juifs, les francs-maçons et Satan.

Si l'ouvrage propose une approche très riche du phénomène complotiste, il appelle néanmoins quelques réserves. Premièrement, si plusieurs articles se présentent comme des monographies d'objets ou d'événements ayant donné prise à des théories conspirationnistes (groupe Bilderberg, imposture de l'alunissage des astronautes américains, anti-maçonnisme, etc.), des cas plus récents ne sont pas étudiés spécifiquement (11 Septembre, conspirationnisme d'un Dieudonné, rhétorique de la « main de l'étranger » pour expliquer des troubles internes, etc.). Deuxièmement, certains papiers ne travaillent pas un corpus de textes particulier, laissant croire que les théories du complot recourent à une rhétorique « flottante », comme un répertoire disponible dans lequel il serait possible de piocher. On peut à l'inverse penser que si le complotisme est bien un fait de langage, il est aussi un fait politique ; ce qui explique pour une bonne part qu'on l'emploie davantage dans certains groupements politiques et à certaines périodes plutôt qu'à d'autres.

Enfin, ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir la contribution qui plaide pour un entendement rigoureux de la notion et une approche empirique du complot – celle d'E. Paparouni – être celle qui l'entend dans son sens le plus large. Pour les besoins de sa démonstration, l'auteure élargit en effet la catégorie en ajoutant parmi les acteurs désignés du complot des groupes et des entités nationales ou ethniques qui ont eu la « malchance de provoquer l'antipathie » : Iran, Irak, Corée du Nord, Noirs, Musulmans, Roms, et autres collectivités stigmatisées « par ceux qui n'acceptaient pas leur différence ou qui se sentaient menacés par leur puissance ». Se mêlant pourtant dans une telle liste des groupes accusés fantasmatiquement de complot, des États dénoncés dans le cadre d'une politique étrangère (mais dont les déclarations ou les programmes militaires peuvent légitimement inquiéter) et des groupes, en revanche, auxquels il n'a pas été historiquement prêté de conjuration mondiale. Cette incertitude – ici dénoncée et reconduite – sur les frontières de la catégorie « théorie du complot » inquiète E. Paparouni, en ce qu'elle pourrait déposséder les adversaires légitimes d'un pays d'une arme politique en en faisant un label infamant. L'auteure reproche ainsi à P.-A. Taguieff d'être dans une « entreprise angoissée visant à se débarrasser [...] de l'antiaméricanisme », en le délégitimant par principe comme complotisme simpliste. Sa contribution propose alors que le radicalisme et l'antiaméricanisme ne soient pas étudiés par la théorie de l'argumentation. Étrange programme de durcissement des frontières disciplinaires, de psychologisation des ambitions analytiques de P.-A. Taguieff, sans parler de la difficulté vraisemblable qu'il y aurait pour un chercheur à éliminer un phénomène social. La disqualification de ceux qui recourent aux théories du complot peut se retrouver dans une littérature interventionniste, mais le cœur de l'analyse du conspirationnisme consiste à mettre au jour les usages politiques de cette rhétorique. Il est ainsi possible de travailler sur l'antiaméricanisme dans ses formes générales, lesquelles peuvent parfois s'incarner dans un conspirationnisme dirigé contre ce pays, quelle que soit sa politique extérieure ; comme il est possible de travailler sur le conspirationnisme dans ses formes générales, lesquelles peuvent parfois s'incarner en un antiaméricanisme. Dans le premier cas, on pourra observer comment un même mobile idéologique adopte des formes variées dans la désignation d'un

ennemi, et dans le second comment un mode de pensée croise une détermination politique. C'est bien, dans plusieurs contributions, la présentation du conspirationnisme comme un lexique désincarné, qui conduit à ne pas examiner les groupes politiques qui en sont les inspirateurs et les porteurs, et à sous-estimer sa signification politique profonde.

Emmanuel Taïeb -
Sciences Po Grenoble, PACTE

**Judt (Tony) - *A Grand Illusion ?*
An Essay on Europe. - New York,
New York University Press, 2011. X + 152 p. Index.**

Né en 1948, l'historien britannique Tony Judt est décédé en 2010. Il avait commencé sa carrière académique de ce côté-ci de l'Atlantique avec des travaux sur la gauche française. Il était professeur depuis quelques années à l'Université de New York et avait contribué à y créer le Remarque Institute pour y développer les études européennes¹. L'Européen T. Judt était, par ailleurs, devenu l'une des figures de la gauche intellectuelle nord-américaine. Les presses de l'Université de New York ont souhaité lui rendre hommage en rééditant, entre autres écrits, un court essai sur le destin de l'Europe, paru originellement en 1996 (chez Hill and Wang). Le titre choisi par T. Judt, *Une grande illusion*, n'est évidemment pas sans évoquer la connaissance intime de la culture française de la part de T. Judt. Le texte est issu de conférences qu'il donna au printemps 1995 au Johns Hopkins Center de Bologne. Il précède donc son ouvrage plus connu, *Postwar. A History of Europe since 1945* (Londres, Penguin, 2005), paru neuf ans plus tard, qui connut à la fois un grand succès critique et une large diffusion. Ce dernier ouvrage, d'une tout autre ampleur que le court essai dont il va être ici question, a d'ailleurs été rapidement disponible en français sous le titre, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945* (Paris, Armand Colin, 2007, puis Paris, Fayard/Pluriel, 2009).

La lecture de *l'Essai sur l'Europe* de 1995-1996 ne laisse pas d'apparaître au lecteur de 2011 comme un document déjà historique. En effet, T. Judt y envisage des scénarios d'avenir pour l'Union européenne, et la vérité impose de dire ici qu'il se trompe lourdement. En

particulier, un discours constant parcourt son ouvrage : selon lui, l'Union européenne ne saura, ni ne pourra, ni ne voudra ouvrir ses portes aux pays de l'ancien bloc communiste. Il bâtit dès lors une explication de ce blocage dans les expériences de longue durée divergentes entre la partie ouest et la partie est de l'Europe, et il cherche à montrer qu'il y aurait deux Europes depuis... Charlemagne, celle de l'Empire carolingien et le reste toujours aux marges de la première. Il cite ainsi (p. 47) la phrase de Metternich selon laquelle l'Asie commence au bout de la Landstrasse, une rue de Vienne. La vision proposée est à vrai dire tellement caricaturale (par exemple sur le caractère jamais « européen » de Prague ou de Vilnius, p. 50, ou sur l'unité de destinée entre sud et nord de l'Europe de l'Ouest, p. 49) – même si elle repose sur des considérations bien réelles de trajectoire de longue durée – que le propos s'en trouve fortement desservi. On comprend rapidement que l'auteur demeure à cette époque sous le choc de deux phénomènes conjoints : une réticence, plus ou moins affirmée, des pays de l'Ouest à admettre dans le club européen les pauvres cousins orientaux ; des développements politiques dans les pays libérés du communisme qui tendaient à ce moment-là à montrer que les nationalistes, les populistes et autres fanatiques allaient entraîner toute cette partie du continent dans des désordres comparables à ceux qu'avait connus l'aire yougoslave. De plus, la proximité de T. Judt avec les élites dissidentes de l'Europe communiste d'avant 1989, acquise lors de ses séjours dans la région au début des années 1990, a sans doute modelé sa perception. Il fait siennes leurs déceptions. Il n'entend rien, ni aux stratégies des forces politiques au pouvoir dans ces pays, ni à celles de « Bruxelles », ni même au rôle des aspirations européennes des populations concernées.

Force est en effet de constater que, vu de 2011, l'Union européenne s'est élargie avec succès en 2004-2007 (y compris à trois ex-Républiques soviétiques), qu'elle conserve le projet de s'élargir encore (au moins à la Croatie à court terme, et aux autres pays de l'ex-Yougoslavie et à la Turquie à moyen terme), que les pays de l'Ouest ont accepté de payer (un peu) pour ceux de l'Est à travers des fonds structurels, que l'espace Schengen, loin d'être un enclos pour les « vrais Européens », s'est étendu vers l'Est (même si la

1. Nommé selon Erich Maria Remarque.

Roumanie et la Bulgarie patientent encore aux portes de ce dernier), que la plupart des nouveaux pays membres connaissent une décrue du nationalisme, qu'aucun nouveau conflit « à la Yougoslave » n'a éclaté dans cette région du monde. La crise économique actuelle elle-même n'a pas remis en cause pour l'heure ces (heureuses) nouveautés, fort improbables selon le T. Judt de 1995-1996.

En dehors de cette magistrale erreur d'analyse (« *I have argued that the likelihood that the European Union will fulfill its own promises of ever-closer union, while remaining open to new members on the same terms, is slim indeed* » : « Afterword », p. 129-141), l'essai n'est pas sans pertinence pour le lecteur d'aujourd'hui. T. Judt souligne d'abord avec force que les succès économiques des années 1950-1960 qu'on attribue parfois à l'intégration européenne ne sont que le résultat de cet extraordinaire effet d'aubaine qu'a constitué l'obligation de rattraper les dégâts en termes de croissance causés par les deux guerres mondiales. L'illusion serait alors de croire que l'Union européenne peut par sa seule existence ressusciter cette croissance forte et le progrès social qui y a été associé, alors qu'ils ne furent que l'effet de circonstances historiques impossibles à recréer (p. 37, p. 94-95). Parlant alors du seul cadre de l'Europe des Quinze, il souligne ensuite que l'intégration européenne y fait des gagnants et des perdants, aussi bien sur le plan des territoires que sur le plan des individus. La concentration de la richesse et du bien-être dans le centre « lotharingien » de l'Union européenne, d'une part, et parmi les élites économiques et sociales, d'autre part, lui paraît patent. Or, cela demande des efforts de compensation qui ne peuvent qu'être mal acceptés par les gagnants (p. 108-109). De ce point de vue, les développements de la crise économique actuelle, avec l'apparition dans l'espace public de l'acronyme dépréciatif de « PIIGS » pour désigner les pays européens de la zone Euro en difficulté (Portugal, Italie, Irlande, Grèce, Espagne), n'auraient pu que le conforter dans son analyse. Enfin, le livre souligne que la petite Europe des années 1950-1989 avait résolu par un état de fait ne dépendant pas d'elle (la Guerre froide) le problème allemand et que l'Europe d'après 1989 serait contrainte de rouvrir à nouveaux frais le dossier. Enfin, non sans lien avec le problème précédent, la politique étrangère de l'Union européenne semblait pour T. Judt destinée à rester une illusion – la récente affaire libyenne tendant à lui donner raison.

Au total, l'ouvrage intéressera sans doute bien plus l'historien des idées ayant circulé dans l'espace savant à propos de l'Union européenne que le spécialiste contemporain des affaires européennes.

Christophe Bouillaud -
Sciences Po Grenoble

Apostolidès (Jean-Marie) - *Héroïsme et victimisation. Une histoire de la sensibilité.* - Paris, Cerf, 2011 (L'histoire à vif) (1^{re} éd. : 2003). 392 p.

Dans *La tradition sociologique* qu'il publia initialement en 1966, Robert Nisbet rappelle à quel point la pensée des principaux fondateurs de la démarche sociologique (Tocqueville, Marx, Comte, Weber, Simmel...) ne peut être dissociée de la tentative de rendre compte des conflits entre les valeurs traditionnelles et les valeurs modernes qui leur semblaient caractériser leur époque. Communauté/société, aristocratie/démocratie, statut/classe, autorité/pouvoir, etc., constituèrent autant de couples antithétiques sur lesquels la sociologie fonda son analyse et son interprétation des phénomènes résultant du passage d'un ordre social ancien à un ordre nouveau aux contours encore mal défini. C'est bien dans cette tradition que le dernier ouvrage de Jean-Marie Apostolidès s'inscrit. Dans le sillage des grands auteurs du 19^e siècle et du 20^e siècle, dont il propose d'une certaine manière une forme de synthèse, J.-M. Apostolidès s'applique à interpréter bon nombre des transformations de la société française, de la Saint-Barthélemy à nos jours, en les rapportant à l'inversion progressive des relations hiérarchiques liant les deux pôles concurrents d'un seul et même système de valeurs. Le premier pôle, puisant ses racines dans la barbarie préchrétienne, exalte les valeurs de l'héroïsme, l'usage habile de la violence, les prouesses qui distinguent les grands hommes, la domination inéluctable exercée par les meilleurs. Le second pôle, issu des valeurs judéo-chrétiennes, valorise plutôt le respect accordé à tous y compris les plus misérables, la pitié, la sollicitude à l'égard de ceux qui sont faibles et vulnérables, le secours apporté aux victimes. Ici, l'on pense évidemment souvent à Tocqueville, Louis Dumont, ou bien encore Max Weber et Norbert Elias. Toutefois, le travail de J.-M. Apostolidès se distingue par l'originalité, la distance historique et la diversité sociale des phénomènes qu'il

mobilise afin d'éprouver son modèle interprétatif : les tenants et aboutissants de la Saint-Barthélemy ; les effets de la défaite de 1940 et plus encore de la Shoah ; les dynamiques propres à Mai 68 ; l'importation en France d'un multiculturalisme d'origine américaine ; etc. Qui embrasse trop, mal étreint ? Sans doute ! Et ce, d'autant plus que certaines notions métaphoriques frayant la voie des raisonnements quelque peu mécaniques pourraient rebuter ici les méthodologues les plus attachés à l'indexation empirique des assertions théoriques : « dérapages culturels », « affaiblissement de l'Occident », « catastrophe », « l'espace permissif se restreint, il devient étouffant »...

Quoi qu'il en soit, on aurait bien tort de se priver de la lecture de cet ouvrage érudit et stimulant. En de nombreuses occasions, l'auteur propose une perspective des plus intéressantes sur des séries complexes de phénomènes que l'on pourrait croire sans rapports. Ainsi, J.-M. Apostolidès met très utilement en exergue l'interdépendance des évolutions attenantes aux représentations du pouvoir, aux figures de la domination, aux fonctions sociales prêtées aux pratiques artistiques, aux sensibilités qui président aux rapports à soi et à autrui, ou bien encore entre les sexes. Le recul historique de grande amplitude adopté présente de nombreux mérites. Il nous interdit d'en appeler trop aisément aussi bien à la figure de l'innovation radicale qu'à celle de l'atavisme d'une physiologie humaine immuable. Au regard du modèle interprétatif de l'auteur, en effet, moments guerriers exaltant les valeurs agonistiques ou phases de pacification prônant le respect universel, apparaissent indissociables de la manière dont les hommes d'une époque s'emparent, transmettent et transforment le système héroïsme-victimisation hérité de leurs prédécesseurs. De ce point de vue, la comparaison des économies morales édifiées par les hérauts des conflits religieux, des guerres nationales, puis enfin par les générations ultérieures à la Shoah apparaît d'autant plus heuristique que l'auteur en fait un préalable indispensable à l'étude des transformations les plus récentes des sensibilités. Il rejoint ainsi de nombreux travaux qui ont interrogé la manière dont la centralité des victimes, la dénonciation des « maltraitances », l'évocation des « traumatismes », l'invitation au témoignage et à l'écoute, pouvaient aujourd'hui peser sur les procédures de la mobilisation collective ou de l'élaboration des politiques publiques. À ce propos, *Héroïsme et victimisation* nous contraint à nous enquérir de la profondeur historique de ces tendances que certains pourraient être tentés

d'attribuer à une « mode » superficielle et infondée. Par ailleurs, le livre a également le mérite de suggérer l'importance des comparaisons, non seulement historiques, mais encore géographiques et culturelles. Dès lors qu'il rapporte l'origine de la valorisation de la victimisation à la conception chrétienne du sacrifice, l'ouvrage pose implicitement la question des similitudes et différences que l'on pourrait relever auprès d'autres religions tel l'hindouisme, le bouddhisme, et plus encore l'islam. Les pratiques des « martyrs » jihadistes mériteraient ainsi sans doute d'être interrogées à l'aune de ce modèle interprétatif qui souligne à quel point l'exaltation du sacrifice peut combiner de manière très diversifiée les valeurs de l'héroïsme et de la victimisation. À bien d'autres reprises, et bien que focalisés sur le cas français, les propos de J.-M. Apostolidès attestent de la nécessaire prise en compte, non seulement des différences entre divers contextes nationaux, mais encore des phénomènes de réaction, d'importation et d'assimilation de modèles circulant par-delà des frontières. Ainsi, l'analyse de l'un des temps forts des valeurs de l'héroïsme ne peut faire autrement que de souligner la centralité des postures célébrées par l'Allemagne hitlérienne. En ce qui concerne les formes les plus récentes d'usages politiques du registre victimaire, l'auteur, qui enseigne depuis plus de trente ans aux États-Unis, souligne également l'influence déterminante de modes d'action forgés outre-Atlantique par les militants des luttes civiles.

Christophe Traini -

Sciences Po Aix-en-Provence/IUF

Longerich (Peter) - Himmler.

L'éclosion quotidienne d'un monstre ordinaire.

Traduction de Raymond Clarinard. -

Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson,

2010 (1^{re} éd. allemande : 2008).

928 p. Illustrations. Notes. Index.

Il convient tout d'abord de rassurer le lecteur français : le sous-titre idiot est une invention malheureuse de l'éditeur. Il y a bien longtemps que la monstrosité ne fait plus partie des catégories analytiques employées pour comprendre la criminalité nazie. Quant à qualifier Himmler d'« ordinaire », cela n'a évidemment pas de sens, sauf à dire qu'il était un homme. Dans l'édition originale allemande, l'ouvrage était

simplement sous-titrée « biographie »¹, ce qui décrivait plus directement le projet de l'auteur. Il ne s'agirait pas d'une « biographie politique » à l'allemande, tout entière centrée sur les idées et le parcours politique de l'acteur, mais d'une biographie totale, embrassant aussi bien la vie publique que privée de celui qui, à la fin de la guerre, était devenu le personnage le plus puissant du Reich hitlérien, après Hitler. On pourra d'ailleurs ne pas être totalement convaincu par les quelques réflexions psychologiques de l'auteur : l'attrait pour la chose militaire du jeune Himmler est-il vraiment la conséquence d'un « désordre réactionnel de l'affectif » tirant probablement son origine dans un « manque d'attention de la part de la mère » durant sa petite enfance ?

Ceci mis à part, on doit considérer cette nouvelle biographie de Himmler comme un livre indispensable. Il vient tout d'abord combler un manque : il n'existait pas de biographie de référence, les ouvrages jusqu'alors consacrés au *Reichsführer* se focalisant sur un aspect seulement de son action². Qui plus est, l'auteur est l'un des grands spécialistes de l'histoire du nazisme : sa *Politik der Vernichtung*³, inédite en français, est assurément une des toutes meilleures synthèses de l'histoire de la persécution et de l'extermination des juifs. C'est aussi l'un des plus productifs : son *Himmler* de 2008 (916 pages) s'intercale entre un ouvrage important sur la connaissance en Allemagne du meurtre des juifs⁴, publié en 2006 et fort de presque 600 pages, et une biographie de Goebbels⁵, parue en 2010 et avoisinant elle aussi le millier de pages. Enfin et surtout, l'auteur parvient habilement à entrelacer dans le récit trois motifs principaux : la biographie pure de l'acteur, une histoire de sa pensée idéologique et celle de l'organe avec lequel sa vie se trouva confondue, la SS.

Dans les trois cas, le succès était loin d'être acquis d'avance. Himmler avait peu de charisme personnel et pas de capital social, il n'était pas même un héros de la guerre, puisqu'il était trop jeune pour avoir combattu. La SS, quand il en prit la direction

en 1930, était une organisation ridiculement petite, assurément moins d'un millier d'hommes, quand la SA à qui elle était subordonnée en comptait soixante à quatre-vingt fois plus. Enfin, l'idéologie de Himmler, mélange souvent contradictoire et inconsistant de visions chevaleresques et d'utopie raciale, n'était pas d'un réalisme tel qu'on pût imaginer qu'elle trouverait, hélas, une si radicale mise en œuvre sur le terrain. Ces malencontreuses réussites prouvent à leur manière que Himmler n'avait décidément rien d'ordinaire. Travailleur infatigable, il était un tacticien hors pair. En créant un « ordre », la SS, qui tirait son identité de la conception raciale la plus étroite, à l'inverse de la SA accueillant à tout va une jeunesse allemande radicalisée par la défaite, il avait créé un outil très efficace, et bientôt aussi craint que prestigieux, de ralliement des responsables nazis. Ses convictions chevillées au corps, Himmler n'hésitait pas un instant quand il estimait être requis par les événements – pas un instant à verser le sang. En 1934 lors de la « nuit des longs couteaux », en 1942 avec la mise à mort systématique des juifs. Et tout au long de la période, avec sa Gestapo, ses camps de concentration et sa prétention à faire de son organe le « corps de protection de l'État ».

Tout cela était connu, plus ou moins bien. La réussite de l'auteur, puisant aux meilleures sources, est de nous rappeler la montée en puissance du *Reichsführer* SS et de l'articuler parfaitement avec son rôle, à partir de 1939, de commissaire du Reich pour la consolidation de la nation allemande. L'utopie négative que porta le nazisme, cette utopie qui commença à se réaliser par la force sur le terrain, ces plans gigantesques de remodelages des populations européennes qui avaient pour corollaires le meurtre, l'extinction, les déplacements forcés, l'esclavage, la famine, les enlèvements d'enfants – cette utopie négative et effrayante, Himmler avait largement contribué à la définir et nul plus que lui n'avait travaillé aussi directement à la faire advenir.

Florent Brayard -
CNRS-EHESS, CRH

1. Peter Longerich, *Heinrich Himmler. Biographie*, München, Siedler Verlag, 2008.
2. Voir par exemple, en français, Richard Breitman, *Himmler et la solution finale. L'architecte du génocide*, Paris, Calmann-Lévy, 2009.
3. Peter Longerich, *Politik der Vernichtung. Eine Gesamtdarstellung der nationalsozialistischen Judenverfolgung*, Munich, Piper, 1998 ; et aussi *Die Ermordung der europäischen Juden. Eine umfassende Dokumentation des Holocaust*, Munich, Piper, 1989.
4. Peter Longerich, « *Davon haben wir nichts gewusst !* » *Die Deutschen und die Judenverfolgung. 1933-1945*, München, Siedler Verlag, 2006 ; en français : « *Nous ne savions pas* ». *Les Allemands et la Solution finale. 1933-1945. Un aveuglement assassin*, Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2008.
5. Peter Longerich, *Joseph Goebbels. Biographie*, München, Siedler Verlag, 2010.